

# **GUIDE ÉTUDIANT**

L'OUTIL INDISPENSABLE POUR VOTRE ARRIVÉE À l'IPSAS

Version française (Mise à jour en 2022)

# BIENVENUE À IPSAS!

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons au sein de l'Institut Polytechnique Privé des Sciences Avancées de Sfax (IPSAS).

À l'IPSAS, nous pensons que les études universitaires sont beaucoup plus que l'obtention d'un diplôme. Nous prenons à cœur notre rôle, car nous savons qu'il s'agit d'un moment privilégié dans votre vie où vous aurez la liberté d'explorer des idées, d'acquérir de nouvelles perspectives et des compétences intellectuelles. Saisissez cette opportunité pour en tirer le maximum!

Je peux vous affirmer que vos années à IPSAS seront très marquantes. Il s'agira d'une période de croissance personnelle rapide, du début d'amitiés durables et de souvenirs qui resteront avec vous pendant les décennies à venir.

Je vous souhaite le meilleur des succès!

Najib Kammoun Directeur général



## **COMMENT UTILISER CE GUIDE?**

Par manque de temps, vous serez peut-être tenté de survoler rapidement ce guide. Soyez conscient que les informations qui s'y retrouvent sont essentielles. Prendre le temps de le lire maintenant, c'est investir dans votre réussite. Pensez-y!

- Pour faciliter votre navigation, consultez la table des matières.
- Selon vos besoins, lisez-le au complet ou parcourez-le par section.
- Prenez des notes, surlignez des passages, notez les dates importantes dans votre agenda.
- Gardez-le près de vous, il sera une référence pendant toutes vos études.

Les informations contenues dans ce guide ont été sélectionnées par l'équipe du Service de Scolarité pour vous aider à faire un bon départ. Le site Web de l'IPSAS regorge aussi de renseignements utiles, nous vous encourageons à les consulter régulièrement. Ce guide est un document administratif ; les versions officielles des textes contenues sur le site Web de l'IPSAS prévalent sur ce guide.

## Pourquoi choisir IPSAS?

Appartenir à la grande famille de l'Institut Polytechnique Privé des Sciences Avancées de Sfax (IPSAS), c'est s'engager dans un processus de construction de votre avenir à travers une formation qui valorise vos compétences propres et les enrichit. L'IPSAS vous garantit un savoir de qualité, vous assure d'un savoir-faire par des méthodes et des outils innovants et vous dote de compétences scientifiques, techniques et relationnelles qui vous permettront d'être autonome et capable de faire face à tout type de problème à résoudre durant votre carrière.

Faire partie de la ruche IPSAS, c'est choisir une formation qui vous transmet le savoir, les méthodes de recherche et comprendre de nouvelles connaissances et vous inculque l'esprit d'entreprendre. Ce sont bien là les défis qui animent la stratégie de notre Institut depuis 2001.

À l'IPSAS, l'écoute, la discussion et la réactivité sont considérées comme étant les meilleures stratégies de résolution des problèmes. L'administration, les enseignants et les étudiants sont une équipe dont les membres agissent et interagissent afin d'assurer un suivi constant de l'évolution des enseignements, de l'apprentissage des étudiants et de l'épanouissement de toutes les parties prenantes.

Suivre une formation à l'IPSAS, c'est vivre une partie décisive de sa vie au sein de l'établissement et y côtoyer d'autres étudiants de diverses nationalités, des enseignants, des membres de l'administration. Notre but est de créer un état d'épanouissement général, une implication de tous, dans une dynamique de participation, d'entraide et de travail d'équipe. C'est ainsi que le diplômé de l'IPSAS pourra acquérir la confiance en soi nécessaire à celui qui veut réussir sa carrière. C'est bien ensemble que nous pourrons réaliser notre devise « Nous concrétisons vos rêves ».



Ils sont sélectionnés parmi les académiciens et les professionnels performants sur le plan national et international.

# **PARTENARIATS**

L'ouverture sur l'international ouvre tous les horizons possibles en Tunisie et à l'étranger.



#### DIPLÔMES

L'IPSAS a de même des formations qui sont agréées par le Ministère de Tutelle.



#### ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES

L'IPSAS est une ruche qui respire la vie: sortie d'études, conférences, soirées d'intégration, tournois sportifs,



#### **LABORATOIRES**

L'autoéquipement, stratégie qui a permit à l'IPSAS d'avoir ses propres labos de TP: RDM, Conception, Électronique, Schémas Électriques, Topographie....



#### OFFRES DE STAGES ET **EMPLOIS**

Le réseau d'entreprises partenaires de l'IPSAS permet l'octroi de stages à tous les étudiants et une employabilité



# Les finalités de l'enseignement à l'IPSAS:

L'IPSAS pionnier de l'enseignement supérieur privé en Tunisie dispense principalement des formations d'ingénieurs depuis 2001.

#### Nos objectifs:

- Dispenser des formations qui valorisent les compétences propres et les enrichit.
- Garantir un savoir de qualité et un savoir-faire généré par des méthodes innovantes.
- Doter ses diplômés par des compétences scientifiques, techniques et relationnelles
- Inculquer l'esprit d'entreprendre et l'envie d'apprendre durant toute une vie.

#### Notre mission:

La mission de l'IPSAS ne se limite pas à celle de fournir un service d'enseignement, elle s'engage à:

- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à l'équilibre de vie de l'apprenant, au développement de sa personnalité et de ses compétences professionnelles sans distinction de race ou d'origine.
- Permettre à l'étudiant d'avoir au moment de choisir l'IPSAS, une assurance de la qualité de son diplôme à l'échelle nationale et internationale.

En effet l'IPSAS se doit de satisfaire toutes les parties prenantes à son processus de formation et de donner des gages de qualité à :

- L'étudiant et ses parents sont des bailleurs de fonds pour sa scolarité.
- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, autorité de tutelle et délivrant les équivalences de nos diplômes.
- le monde professionnel national et international.
- Les universités de renommée internationale, partenaires potentiels ou recherchés.
- l'ordre des ingénieurs tunisiens et même étrangers.

# Table de matières

#### SECTION 1 : AVANT LE DÉBUT DES COURS :

Étape 2: Trouver un logement :         6. Espae 3 (Confirmer son inscription et son chokx de filluter :         7. Espae 4 (Participer aux activités d'intégration :         7. Espae 4 (Participer aux activités d'intégration :         7. Espae 4 (Participer aux activités d'intégration :         7. Espae 5 (Participer aux activités d'intégration :         7. Espae 5 (Participer aux activités d'intégration :         9. Espae 5 (Participer aux activités activi	Étape 1 : Prévoir ses finances :		6
Étape 4 : Participer aux activités d'intégration :	Étape 2 : Trouver un logement :		6
Etape 1: Payer ses drots de scolarité :	Étape 3 : Confirmer son inscription et s	son choix de filière :	7
Étape 1 : Payer ses droits de scolarité :         5           Étape 2 : Les premiers pas :         5           1. Carte d'étudiant :         5           2. Compte Étudiant :         5           3. E-mail de l'IPSAS :         5           4. Bibliothèque Numérique :         10           5. Réseau sans fil :         11           Étape 3 : Spécificités par programme :         16           1. Architecture :         16           2. Cycles Préparatoires :         16           2.1. Technologies :         16           2.2. Math / Physique :         11           3. L'icences :         11           3. L'icence Nationale en Informatique de Gestion :         11           3. L'icence Nationale en Informatique de Gestion :         11           3. L'icence Nationale en Génie Mécanique :         11           4. Cycles d'ingénieurs :         11           4. Qu'cles d'ingénieurs :         11           4. Génie Energétique :         12           4. Génie Energétique :         12           4. Génie Informatique :         12           4. Génie Informatique :         12           4. Génie Informatique :         12           4. Génie Pétrolier :         13           5. Mastère en Génie de	Étape 4 : Participer aux activités d'inté	gration :	7
Carte of étudient	SECTION 2: LES PREMIERS JOURS	<u>3 :</u>	
Carte of étudient	Étape 1 : Payer ses droits de scolarité	· :	g
2. Compte Étudiant :	Étape 2 : Les premiers pas :		g
3. E-mail de l'IPSAS :	1. Carte d'étudiant :		g
4.       Bibliothèque Numérique :       10         5.       Réseau sans fil :       11         1.       Architecture :       16         2.       Cycles Préparatoires :       16         2.       Cycles Préparatoires :       16         2.       2.       Mahr / Physique :       11         2.       2.       Mahr / Physique :       11         3.       Licences :       11         3.1.       Licence Nationale en Informatique de Gestion :       11         3.1.       Licence Nationale en Génie Mécanique :       11         4.       Cycles d'ingénieurs :       11         4.       Cycles d'ingénieurs :       11         4.       Génie Civil :       11         4.       Génie Electrotechnique et Electricité Industrielle :       12         4.1.       Génie Electrotechnique et Electricité Industrielle :       12         4.5.       Génie Industrie :       12         4.6.       Génie Informatique :       13         4.7.       Génie Potroiler :       13         5.       Mastère en Génie de l'Ernéronnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         5.       Mastère en Génie de le Ternéronnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13	2. Compte Étudiant :		g
5. Réseau sans fil :       10         Étape 3 : Spécificités par programme :       11         1. Architecture :       15         2. Cycles Préparatoires :       16         2.1. Technologies :       16         2.1. Technologies :       16         2.2. Math / Physique :       11         3. Licences :       11         3.1. Licence Nationale en Informatique de Gestion :       11         3.2. Licence Nationale en Gérie Mécanique :       11         4. Cycles d'ingénieurs :       11         4. Cycles d'ingénieurs :       11         4.1. Génie Electrotechnique et Électricité industrielle :       12         4.3. Génie Électrotechnique et Électricité industrielle :       12         4.5. Génie Industriel :       12         4.6. Génie Informatique :       12         4.7. Génie Pétroiler :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         5. Réglement intérieur à l'IPSAS :       16         6. Réglement intérieur à l'IPSAS :       16         7. Régleme des études en Ingéniorat :       17         3.1. Réglime des études en Ingéniorat :       17         3.1. Ré	3. E-mail de l'IPSAS :		g
Étape 3 : Spécificités par programme :       10         1. Architecture :       11         2. Cycles Préparatoires :       11         2.1. Technologies :       11         2.2. Math / Physique :       11         2.3. Physique / Chimie :       11         3. Licences :       11         3.1. Licence Nationale en Informatique de Gestion :       11         3.2. Licence Nationale en Génie Mécanique :       11         4. Cycles d'ingénieurs :       11         4.1. Génie Échergétique :       11         4.1. Génie Échergétique :       12         4.3. Génie Électronécanique :       12         4.4. Génie Électromécanique :       12         4.5. Génie Informatique :       12         4.6. Génie Informatique :       13         4.7. Génie Pétrolier :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         7. Régime des études :       13         3. Régime des études à l'IPSAS :       16         3. Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.1. Régime des études en Ingéniorat :       17 </td <td>4. Bibliothèque Numérique :</td> <td></td> <td>10</td>	4. Bibliothèque Numérique :		10
1. Architecture       10         2. Cycles Přeparatoires       11         2.1. Technologies       11         2.2. Math / Physique       11         2.3. Physique / Chimie       11         3. Licences       11         3.1. Licence Nationale en Informatique de Gestion       11         3.2. Licence Nationale en Génie Mécanique       11         4. Cycles d'ingénieurs       11         4.1. Génie Énergétique       11         4.2. Génie Electrotegétique       12         4.3. Génie Electrotechnique et Electricité Industrielle       12         4.4. Génie Electromécanique       12         4.5. Génie Informatique       12         4.6. Génie Informatique       12         4.7. Génie Pétrolier       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS       15         1. Les attentes respectives et leurs implications       16         2. Réglement intérieur à l'IPSAS       16         3. Réglime des études en Inferiorat       17         3.1.1. Régime des études en Inferiorat       17         3.1.2. Régime des études en Inferiorat       17         3.1.3. Régime des études en Inferiorat       17	5. Réseau sans fil :		10
2. Cycles Préparatoires :       10         2.1. Technologies :       11         2.2. Math / Physique :       11         2.3. Physique / Chimie :       11         3. Licences :       11         3.1. Licence Nationale en Informatique de Gestion :       11         3.2. Licence Nationale en Génie Mécanique :       11         4. Cycles d'ingénieurs :       11         4.1. Génie Électroit :       11         4.2. Génie Électrotéchnique et Électricité industrielle :       12         4.3. Génie Électromécanique :       12         4.4. Génie Electromécanique :       12         4.5. Génie Informatique :       12         4.6. Génie Informatique :       13         4.7. Génie Pétrolier :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS       13         1. Les attentes respectives et leurs implications :       16         2. Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3. 1. Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1.1. Règime des études en Ingéniorat :       17         3.1.2. Règime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Règime des études en Mastère :       15         3.2. Assiduité :	Étape 3 : Spécificités par programme :		10
2.1.       Technologies :       10         2.2.       Math / Physique :       11         2.3.       Physique / Chimie :       11         3.       Licences :       11         3.1.       Licence Nationale en Informatique de Gestion :       11         3.2.       Licence Nationale en Génie Mécanique :       11         4.       Cycles d'ingénieurs :       11         4.1.       Génie Energétique :       12         4.1.       Génie Electrotéchnique et Électricité Industrielle :       12         4.1.       Génie Electromécanique :       12         4.5.       Génie Informatique :       12         4.6.       Génie Informatique :       13         4.7.       Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         5.       Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         5.       Régime des études in JIPSAS :       16         1.       Les attentes respectives et leurs implications :       16         2.       Régime des études à l'IPSAS :       16         3.       Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1.       Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.       Régime des études en Lice	1. Architecture :		10
2.2. Math / Physique :       11         2.3. Physique / Chimie :       11         3. Licences :       11         3.1. Licence Nationale en Informatique de Gestion :       11         3.2. Licence Nationale en Génie Mécanique :       11         4. Cycles d'ingénieurs :       11         4.1. Génie Civil :       11         4.1. Génie Energétique :       12         4.3. Génie Electrotechnique et Electricité Industrielle :       12         4.4. Génie Electromécanique :       12         4.5. Génie Industriel :       12         4.6. Génie Informatique :       13         4.7. Génie Pétrolier :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       15         5. Réglement intérieur à l'IPSAS :       16         1. Les attentes respectives et leurs implications :       16         2. Réglime des études à l'IPSAS :       16         3.1. Réglime des études à l'IPSAS :       17         3.1.1. Réglime des études en Ingéniorat :       17         3.1.2. Réglime des études en préparatoire :       17         3.1.5. Réglime des études en Mastère :       15         3.2. Assiduité :       3.3	2. Cycles Préparatoires :		10
2.3. Physique / Chimie :       11         3. Licences :       11         3.1. Licence Nationale en Informatique de Gestion :       11         3.2. Licence Nationale en Génie Mécanique :       11         4. Cycles d'ingénieurs :       11         4. Cycles d'ingénieurs :       11         4.1. Génie Écher Gérie Mécanique :       11         4.1. Génie Échertomécanique et Électricité Industrielle :       12         4.4. Génie Electromécanique :       12         4.5. Génie Industriel :       12         4.6. Génie Informatique :       12         4.7. Génie Pétrolier :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS         1. Les attentes respectives et leurs implications :       16         2. Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3. Régime des études et leurs implications :       16         2. Règlime des études en Archiflecture :       17         3.1.1. Régime des études en Piscantoire :       17         3.1.2. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.5. Régime des études en préparatoire :	2.1. Technologies :		10
3. Licences :	2.2. Math / Physique :		11
3.1. Licence Nationale en Informatique de Gestion :	2.3. Physique / Chimie :		11
3.2. Licence Nationale en Génie Mécanique :	3. Licences :		11
4. Cycles d'ingénieurs :       11         4.2. Génie Civil :       11         4.1. Génie Énergétique :       12         4.3. Génie Électrotechnique et Électricité Industrielle :       12         4.4. Génie Électromécanique :       12         4.5. Génie Industriel :       12         4.6. Génie Informatique :       13         4.7. Génie Pétrolier :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS :       16         1. Les attentes respectives et leurs implications :       16         2. Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3. Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1. Régime des études en Architecture :       17         3.1.1. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Régime des études en Mastère :       18         3.2. Assiduité :       15         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.3.4. Évaluation :       21	3.1. Licence Nationale en Ir	nformatique de Gestion :	11
4.2. Génie Civil :       11         4.1. Génie Énergétique :       12         4.3. Génie Électrotechnique et Électricité Industrielle :       12         4.4. Génie Électromécanique :       12         4.5. Génie Industriel :       12         4.6. Génie Informatique :       13         4.7. Génie Pétrolier :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS         1. Les attentes respectives et leurs implications :       16         2. Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3. Règlime des études à l'IPSAS :       17         3.1.1. Règime des études en Architecture :       17         3.1.2. Règime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Règime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Règime des études en Mastère :       15         3.2. Assiduité :       15         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.3.4. Évaluation :       21         3.4. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	3.2. Licence Nationale en G	Génie Mécanique :	11
4.1.       Génie Énergétique :       12         4.3.       Génie Électrotechnique et Électricité Industrielle :       12         4.4.       Génie Électromécanique :       12         4.5.       Génie Industriel :       12         4.6.       Génie Informatique :       13         4.7.       Génie Pétrolier :       13         5.       Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS :         1.       Les attentes respectives et leurs implications :       16         2.       Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3.       Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1.1.       Régime des études en Architecture :       17         3.1.1.       Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.2.       Régime des études en préparatoire :       17         3.1.3.       Régime des études en Mastère :       15         3.2.       Assiduité :       15         3.3.       Stages d'été et projet de fin d'études :       26         3.3.1.       Stages d'été et projet de fin d'études :       26         3.3.2.       Projet de Fin d'Études :       26         3.4.       Évaluation :	4. Cycles d'ingénieurs :		11
4.3.       Génie Électrotechnique et Électricité Industrielle :       12         4.4.       Génie Électromécanique :       12         4.5.       Génie Industriel :       12         4.6.       Génie Informatique :       13         4.7.       Génie Pétroller :       13         5.       Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS       15         1.       Les attentes respectives et leurs implications :       16         2.       Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3.       Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1.       Régime des études en Architecture :       17         3.1.1.       Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.2.       Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3.       Régime des études en Mastère :       17         3.1.4.       Régime des études en Mastère :       15         3.2.       Assiduité :       15         3.3.       Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1.       Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.2.       Projet de Fin d'Études :       20         3.4.       Évaluation	4.2. Génie Civil:		11
4.4.       Génie Électromécanique :       12         4.5.       Génie Industriel :       12         4.6.       Génie Informatique :       13         4.7.       Génie Pétrolier :       13         5.       Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS       15         1.       Les attentes respectives et leurs implications :       16         2.       Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3.       Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1.       Régime des études en Architecture :       17         3.1.1.       Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.2.       Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3.       Régime des études en Mastère :       15         3.1.5.       Régime des études en Mastère :       15         3.2.       Assiduité :       16         3.3.       Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1.       Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.2.       Projet de Fin d'Études :       20         3.4.       Évaluation :       21         3.4.1.       Évaluation des cycles d'ingénieurs :	4.1. Génie Énergétique :		12
4.5. Génie Industriel:       12         4.6. Génie Informatique:       13         4.7. Génie Pétrolier:       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité:       13         SECTION 3: RÉUSSIR À L'IPSAS       15         1. Les attentes respectives et leurs implications:       16         2. Règlement intérieur à l'IPSAS:       16         3. Régime des études à l'IPSAS:       17         3.1. Régime des études es diudes:       17         3.1.1. Régime des études en Architecture:       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat:       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire:       17         3.1.4. Régime des études en Licence:       19         3.1.5. Régime des études en Mastère:       19         3.2. Assiduité:       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études:       20         3.3.1. Stages d'été et projet de fin d'études:       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études:       20         3.4. Évaluation:       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs:       21	4.3. Génie Électrotechnique	ue et Électricité Industrielle :	12
4.6.       Génie Informatique :	4.4. Génie Électromécanique	jue :	12
4.7. Génie Pétrolier :       13         5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS         1. Les attentes respectives et leurs implications :       16         2. Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3. Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1. Régime des études :       17         3.1.1. Régime des études en Architecture :       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en Licence :       19         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	4.5. Génie Industriel :		12
5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :       13         SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS         1. Les attentes respectives et leurs implications :       16         2. Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3. Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1. Régime des études et l'Environnement :       17         3.1.1. Régime des études en Architecture :       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en Licence :       15         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	4.6. Génie Informatique :		13
1. Les attentes respectives et leurs implications:       16         2. Règlement intérieur à l'IPSAS:       16         3. Régime des études à l'IPSAS:       17         3.1. Régime des études:       17         3.1.1. Régime des études en Architecture:       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat:       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire:       17         3.1.4. Régime des études en Licence:       19         3.1.5. Régime des études en Mastère:       19         3.2. Assiduité:       15         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études:       20         3.3.1. Stages d'été et projet de fin d'études:       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études:       20         3.4. Évaluation:       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs:       21	4.7. Génie Pétrolier :		13
1. Les attentes respectives et leurs implications:       16         2. Règlement intérieur à l'IPSAS:       16         3. Régime des études à l'IPSAS:       17         3.1. Régime des études:       17         3.1.1. Régime des études en Architecture:       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat:       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire:       17         3.1.4. Régime des études en Licence:       19         3.1.5. Régime des études en Mastère:       19         3.2. Assiduité:       15         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études:       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études:       20         3.4. Évaluation:       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs:       21	5. Mastère en Génie de l'Enviro	onnement, de la Sécurité et de la Qualité :	13
2. Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3. Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1. Régime des études :       17         3.1.1. Régime des études en Architecture :       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en Licence :       15         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	SECTION 3 : RÉUSSIR À L'IPSAS		
2. Règlement intérieur à l'IPSAS :       16         3. Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1. Régime des études :       17         3.1.1. Régime des études en Architecture :       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en Licence :       15         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	Les attentes respectives et le	eurs implications :	16
3. Régime des études à l'IPSAS :       17         3.1. Régime des études :       17         3.1.1. Régime des études en Architecture :       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en Licence :       18         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21			
3.1. Régime des études :       17         3.1.1. Régime des études en Architecture :       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en Licence :       19         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	· ·		
3.1.1. Régime des études en Architecture :       17         3.1.2. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en Licence :       18         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	· ·		
3.1.2. Régime des études en Ingéniorat :       17         3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en Licence :       19         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	· ·		
3.1.3. Régime des études en préparatoire :       17         3.1.4. Régime des études en Licence :       19         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	ŭ		
3.1.4. Régime des études en Licence :       19         3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	_	-	
3.1.5. Régime des études en Mastère :       19         3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	· ·	·	
3.2. Assiduité :       19         3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	ŭ		
3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :       20         3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21	_		
3.3.1. Stages d'été :       20         3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21			
3.3.2. Projet de Fin d'Études :       20         3.4. Évaluation :       21         3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :       21			
3.4. Évaluation :			
3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :	,		

	3.4.3.	Évaluation des cycles préparatoires :	.24
3.5	5.	Conditions de délivrance du diplôme :	.24
4.	Resso	urces disponibles pour l'aide de l'étudiant :	.25
4.1	1.	Service de Scolarité ou Service aux Étudiants :	.25
4.2	2.	Service des stages:	.25
4.3	3.	Responsable des relations avec les étrangers :	.25
5.	Certific	cation ISO 21001 : 2018 :	.26
6.	Parter	nariats à IPSAS :	.27
7.	Centre	e d'Ingénierie et de Formation de IPSAS:	.28
7.1	1.	Laboratoire 1 : Régulation et Instrumentation :	.29
7.2	2.	Laboratoire 2 : Automatisme Industriel :	.30
7.3	3.	Laboratoire 3 : Schémas Électriques :	.30
7.4	4.	Laboratoire 4 : Circuits Logiques :	.30
7.5	5.	Laboratoire 5 : Mécanique des Fluides :	.31
7.6	6.	Laboratoire 6 : Métallurgie et Traitement Thermique :	.31
7.7	7.	Laboratoire 7 : Résistance des Matériaux :	.32
7.8	8.	Laboratoire 8 : LAB 3D – CAO/DAO :	.32
7.9	9.	Laboratoire 9 : Électronique :	.32
7.1	10.	Laboratoire 10 : Conception et Transmission Mécanique :	.33
7.1	11.	Laboratoire 11 : Chimie :	.33
7.1	12.	Laboratoire 12 : Transfert Thermique :	.34
7.1	13.	Laboratoire 13 : Photovoltaïque :	.34
7.1	14.	Laboratoire 14 : Soudure :	.34
7.1	15.	Laboratoire 15 : Moulage :	.35
7.1	16.	Laboratoire 16 : Matériaux de Construction :	.35
7.1	17.	Laboratoire 17 : Béton Armé :	.36
7.1	18.	Laboratoire 18 : Mécanique des Sols :	.37
7.1	19.	Laboratoire 19 : Topographie :	.37
8.	Certip	ort-IPSAS:	.37
9.	S'impl	iquer dans la vie étudiante :	.40
9.1	1.	Clubs à l'IPSAS:	.40
	9.1.1.	Club « IEEE Polytech Sfax » :	.40
	9.1.2.	Club « Microsoft Tech Club IPSAS » :	.50
	9.1.3.	Club « Poly Sfax Civil » :	.56
	9.1.4.	Club « IPSAS Python Tunisia » :	.60
	9.1.5.	Club « Petroleum Engineering Club (PEC) » :	.62
	9.1.6.	Club « Club Génie Électro-Mécanique IPSAS (Club G.E.M) » :	.65
	9.1.7	Club « Club des Internationaux de L'IPSAS C2I » :	.68
	9.1.8.	Club « Wonder Trip Club IPSAS » :	.73
	9.1.9.	Club « Tunivisions Club IPSAS » :	.76
	9.1.10	0.Club « Club QHSE IPSAS» :	.79
9.2	2.	Soutenances des Projets de Fin d'Études :	.80
9.3	3.	Cérémonie de fin d'année :	.81
10.	Em	bauches de nos étudiants de l'IPSAS :	.84
11.	Avi	s de nos étudiants à propos de l'IPSAS :	.91

# Tirer profit de la diversité...

# ça commence à IPSAS!

La diversité se manifeste de multiples façons : par la culture ou encore par la situation de handicap. Nul ne doute que l'IPSAS fait preuve d'ouverture à la diversité. Même les champs d'intérêt et les goûts personnels sont valorisés par les nombreux comités étudiants. Ici, tous les étudiants se complètent et coopèrent pour atteindre un but commun, car les forces des uns et des autres font les forces du groupe !



# ASTUCES POUR DÉVELOPPER MES HABILETÉS INTERCULTURELLES

Saviez-vous que l'IPSAS est l'un des établissements les plus multiculturels de la Tunisie ? IPSAS vous prépare donc à la réalité professionnelle de votre futur ! En effet, vous assumerez des responsabilités dans des projets d'ingénierie d'envergure qui feront nécessairement appel à vos habiletés interculturelles puisque vos collaborateurs proviendront de plusieurs pays du monde.

#### ÉTUDIANT D'ICI

- M'intéresser à l'actualité internationale et en discuter avec mes collègues.
- Collaborer avec des étudiants internationaux dans mes travaux d'équipe.
- Ne pas juger et toujours essayer de comprendre les différences.

#### ÉTUDIANT D'AILLEURS

- Aller poser des questions aux étudiants d'ici sur la Tunisie et Sfax, et essayer de nouvelles expériences (nourriture, sports, etc.).
- Collaborer avec des étudiants tunisiens et d'autres pays dans mes travaux d'équipe.
- Ne pas juger et toujours essayer de comprendre les différences.
- Partager ma culture d'origine être présenter mon pays.

#### LES INTERNATIONAUX DE L'IPSAS:

Voici les différents pays internationaux dont les ressortissants ont choisi de poursuivre leurs études à l'IPSAS. En venant étudier à l'IPSAS, vous profiterez d'un coût de vie très bas par rapport à la majorité des pays industrialisés du monde, tout en profitant de l'hospitalité légendaire des tunisiens, d'un climat très agréable, d'une infrastructure développée et d'un niveau de formation élevé.





# Étape 1 : Prévoir ses finances :

Les finances sont un enjeu central dans la vie des étudiants. Rien de mieux que de faire un budget réaliste pour limiter les soucis financiers qui pourraient survenir. Sachez que beaucoup d'étudiants ont tendance à minimiser leurs dépenses et surestimer leurs revenus.

# Étape 2: Trouver un logement:



Le responsable de la communication Afrique subsaharienne à IPSAS se charge lui-même de régler le problème du logement aux étudiants étrangers. Il vous montre un catalogue diversifié d'appartements disponibles pour location, qui soient meublés ou non, tout en vous précisant leurs différents prix de location et en décrivant les conditions et les règles de vie dans l'appartement choisi.

Pour bien orienter votre recherche afin de trouver le logement idéal, il est important de vous poser certaines questions. Vous serez ensuite en mesure de définir les critères de l'appartement qui correspond à vos besoins et à votre situation.

Les questions à se poser sont :

- Quel est mon budget alloué au logement ?
- Est-ce que je veux habiter seul ou en colocation?
- Quelle serait la durée idéale du trajet pour me rendre à l'institut ?
- Quel quartier correspond à mon style de vie et à mon budget ?
- Qu'est-ce que je désire avoir à proximité de mon logement (supermarchés, pharmacies, commerces, parcs, centres sportifs, etc.) ?

Bien sûr, certaines contraintes vous empêcheront de trouver un appartement qui répond à tous vos critères. C'est pourquoi il est essentiel d'évaluer ce qui est le plus important pour vous.

#### LA COLOCATION OU HABITER SEUL?

La colocation est très répandue surtout chez les étudiants. Le montant du loyer en colocation coûte moins cher qu'habiter seul à Sfax.

Pourquoi opter pour la colocation?

- Pour faire de nouvelles rencontres
- Pour faire des économies sur les coûts mensuels
- Parce que les coûts d'installation sont alors minimes
- Parce que ce sont les offres les plus répandues

Une fois le choix est fait et vous optez pour la colocation, le responsable vous met en contact avec les autres colocataires pour vous faire connaître et vous mettre d'accord à propos de tout.

De même, si l'appartement choisi n'est pas meublé, il vous envoie des photos de meubles, vous précise les différents prix et vous achète le meuble choisi.

Dès que vous serez ici à Sfax, vous devrez signer un bail (contrat de location) qui est un engagement définitif en Tunisie (Sfax), qui ne peut être rompu avant terme. Avant de vous engager, soyez certain que le logement vous convient !

# Étape 3 : Confirmer son inscription et son choix de filière :

Un avis vous sera transmis à votre adresse e-mail de l'IPSAS pour vous confirmer votre pré-inscription faite en ligne et vous inviter à confirmer votre inscription durant les périodes prévues au calendrier universitaire.

Après avoir confirmé votre inscription, vous recevrez sur votre adresse e-mail votre horaire personnel de cours au début des cours.

# Étape 4 : Participer aux activités d'intégration :

Nous avons observé une très forte corrélation entre la réussite à IPSAS et la force du réseau des étudiants. Les activités d'accueil et d'intégration sont des opportunités privilégiées pour rencontrer des collègues et entamer des relations qui vous suivront tout au long de vos études et bien après.

Les activités d'intégration visent à favoriser votre transition à IPSAS. Vous êtes ici pour étudier, mais aussi pour tisser des liens et faire des rencontres qui vous suivront personnellement et professionnellement à jamais.



# Étape 1 : Payer ses droits de scolarité :

Pour finaliser votre inscription administrative, vous devez régulariser votre dossier financier en acquittant les frais de votre scolarité.

Le responsable de la communication se charge de régler la situation des étudiants internationaux en assurant le transfert direct du montant demandé à l'IPSAS.

À l'issue du paiement, vous recevrez un reçu de paiement et votre attestation d'inscription que vous utiliserez pour votre dossier Visa.

Vous serez avisé par email de la disponibilité du relevé de compte des droits de scolarité. Vous recevrez un avis distinct pour chaque trimestre auquel vous êtes inscrit. Vous pouvez depuis votre compte étudiant suivre votre situation financière tout au long de l'année universitaire.

# Étape 2 : Les premiers pas :

#### 1. Carte d'étudiant :

Cette carte est exigée dans plusieurs services de l'IPSAS et surtout lors des examens. Elle permet aussi l'accès à la bibliothèque. La carte doit être renouvelée et validée chaque année universitaire.

# 2. Compte Étudiant :

Chaque étudiant a un compte personnel qu'il peut ouvrir avec son code d'accès informatique et son mot de passe. Le compte étudiant vous permet d'effectuer vous-même de nombreuses démarches : consultation de votre facture pour vos droits de scolarité, accès à vos notes, etc. Après la consultation ou avec tout changement de vos données, assurez-vous que vos coordonnées personnelles (Nom et prénom, numéro de passeport, adresse, numéro de téléphone, e-mail, etc.) y sont exactes. Pour chaque modification, veuillez bien remplir un formulaire et présenter la rectification avec la pièce justificative correspondante pour y corriger directement.

## 3. E-mail de l'IPSAS:

Tous les étudiants ont une boîte de courrier électronique dont l'adresse est sous la forme :

#### nom.prénom@ipsas.tn

Il est possible de rediriger votre adresse électronique vers une adresse électronique de votre choix.

La majorité des communications officielles avec l'administration se feront par E-mail. Prenez la bonne habitude de bien lire et comprendre les E-mails que vous recevez, et ce, pendant toute la durée de vos études.

## 4. Bibliothèque Numérique:

L'IPSAS, de plus de la documentation sur papiers, met à votre disposition une Bibliothèque qui est en format numérique, peu importe que ce soit des livres, des revues, des normes ou des banques de données. Configurez votre connexion au réseau pour accéder aux ressources dans les locaux de l'IPSAS. Pour vous connecter à la maison, en stage ou en voyage, configurez votre proxy sur votre appareil.

#### 5. Réseau sans fil:

Vous pouvez accéder au réseau sans fil à partir des bases de données. Pour plus d'informations, consultez l'aide technique du Service informatique.

# Étape 3 : Spécificités par programme :

Vous avez bien choisi la filière correspondante à votre parcours d'études ou vous avez été bien guidé au choix convenable. Dans certains cas, lorsque vous commencez vos études, vous vous rendez compte que vous ne pouvez pas étudier dans cette filière. Ici, si vous avez d'autres choix correspondants à votre parcours d'études, vous pouvez changer de filière.

Voici les différentes filières existantes à l'IPSAS:

#### 1. Architecture:

L'architecture est considérée comme la science du Génie de bâtir. Cette formation vise à conjuguer 3 approches : celle de l'histoire, celle de la civilisation et celle de la culture. On se propose de les relier dans l'acte de concevoir et de créer les habitations, les locaux, .... C'est aussi une intégration des sciences et des techniques dans ce milieu mouvant du secteur de la construction.

La formation d'un architecte s'étale sur 5 ans plus 1 an de stage :

- Un premier cycle d'une durée de 2 ans complété par un stage professionnel.
- Un deuxième cycle d'une durée de 3 ans d'études et une année de stage professionnel.

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez consulter le site Web ipsas-ens.net.

# 2. Cycles Préparatoires :

Les études en cycle préparatoire portent sur des cours scientifiques et technologiques, ainsi que sur des cours complémentaires, d'une durée de deux années.

À l'issue de ce cycle de deux ans, les étudiants peuvent soit accéder aux différentes formations d'ingénieurs de l'IPSAS, soit se présenter aux concours nationaux d'entrée aux Écoles d'ingénieurs en Tunisie ou à l'étranger.

On distingue trois filières:

## 2.1. Technologies:

Les étudiants peuvent choisir cette filière s'ils possèdent un Baccalauréat technique.

#### 2.2. Math / Physique:

Les étudiants peuvent choisir cette filière s'ils possèdent un Baccalauréat Mathématiques.

#### 2.3. Physique / Chimie:

Les étudiants peuvent choisir cette filière s'ils possèdent un Baccalauréat Mathématiques ou un Baccalauréat Sciences.

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études pour les trois filières, veuillez consulter le site Web *ipsas-ens.net*.

#### 3. Licences:

L'IPSAS présente deux filières de licences :

#### 3.1. Licence Nationale en Informatique de Gestion :

La licence en Informatique de Gestion a pour vocation de répondre aux besoins croissants de compétences technologiques en informatique. Le but de cette formation est de former des informaticiens capables de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes informatiques en utilisant les outils les plus adaptés du traitement automatisé de l'information. En fait, cette formation s'étale sur 3 ans. Ses objectifs sont les suivants .

- Doter l'étudiant de savoir théorique et de savoir-faire et développer ses facultés créatrices de manière à lui permettre de pratiquer différents métiers et activités relevant du secteur informatique.
- Habiliter le diplômé à s'adapter à l'évolution des métiers et des fonctions.
- Inculquer chez l'étudiant la culture de la création d'entreprises et de leur rénovation.

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez consulter le site Web ipsas-ens.net.

## 3.2. Licence Nationale en Génie Mécanique :

La licence en Génie Mécanique a pour vocation de répondre aux besoins croissants de compétences technologiques. En fait, cette formation s'étale sur 3 ans. Ses objectifs sont les suivants :

- Doter l'étudiant d'un savoir théorique et d'un savoir-faire et développer ses facultés créatrices de manière à lui permettre de pratiquer différents métiers et activités relevant du secteur électromécanique.
- Habiliter le diplômé à s'adapter à l'évolution des métiers et des fonctions.
- Inculquer chez l'étudiant la culture de la création d'entreprises et de leur rénovation.

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez consulter le site Web ipsas-ens.net.

# 4. Cycles d'ingénieurs :

En fait, la formation pour les différents cycles d'ingénieurs s'étale sur 3 ans.

#### 4.1. Génie Civil:

Le Génie Civil représente l'ensemble des techniques concernant les constructions civiles. Les ingénieurs civils ou ingénieurs en génie civil s'occupent de la conception, de la réalisation, de l'exploitation et de la réhabilitation d'ouvrages de construction et d'infrastructures dont ils assurent la gestion afin de répondre aux

besoins de la société, tout en assurant la sécurité du public et la protection de l'environnement. Très variées, leurs réalisations se répartissent généralement et principalement dans cinq grands domaines d'intervention : structures, géotechnique, hydraulique, transport, et environnement. C'est pourquoi le département Génie Civil à l'IPSAS assure une formation polyvalente permettant à l'ingénieur d'être performant et de s'adapter à tous les systèmes constructifs dans sa carrière vouée à l'amélioration de la qualité des constructions.

Ces ingénieurs occupent des postes de responsabilité dans des entreprises publiques ou dans des bureaux d'études ainsi que dans des centres de recherches. En outre, l'ingénieur a la possibilité de poursuivre des études post-graduées en Mastère et en Doctorat, en Tunisie ou à l'étranger.

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez bien consulter le site Web ipsas-ens.net.

# 4.2. Génie Énergétique :

La mission d'un ingénieur en Génie Énergétique est de concevoir et de maîtriser la construction des unités de production et leur pilotage, d'exploiter les installations déjà existantes et de les perfectionner, de prendre en considération l'environnement à tous les stades de la vie d'une installation, d'avoir une vision prospective des besoins énergétiques et la façon optimale pour y répondre.

Les retombées de ce cycle de formation d'ingénieurs intéressent plusieurs secteurs industriels et entreprises de production. Les entreprises qui produisent l'énergie, soit sous forme d'énergie électrique, soit sous forme d'énergie issue d'une transformation de l'électricité, les entreprises qui utilisent et/ou mettent en œuvre une récupération d'énergie dans le cadre de leur processus industriel. En outre, les diplômés peuvent poursuivre des études post-graduées en Mastère et en Doctorat, en Tunisie ou à l'étranger.

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez bien consulter le site Web ipsas-ens.net.

# 4.3. Génie Électrotechnique et Électricité Industrielle :

Le but de l'enseignement dans cette discipline est de prodiguer des connaissances théoriques et pratiques de haut niveau dans la spécialité indiquée, ce qui assure une formation solide dans les divers domaines d'actualité de l'ingénierie Électrotechnique et Électricité Industrielle. Les diplômes préparés au sein de ce département permettent d'offrir des perspectives de carrière dans plusieurs secteurs nationaux à fort potentiel de croissance. Les diplômés, sont capables d'exercer des postes de responsabilité dans différentes spécialités notamment l'Automatique, l'Électrotechnique, l'Électronique, l'Électronique de puissance, l'Informatique Industrielle, l'Instrumentation, les Mesures Électriques, la Microélectronique, le Traitement de Signal, l'Imagerie, etc. Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez bien consulter le site Web *ipsas-ens.net*.

## 4.4. Génie Électromécanique :

La formation à l'IPSAS a pour objectif général de former des ingénieurs polyvalents, dans les domaines de l'électrique et de la mécanique, capables de concevoir, de réaliser et d'analyser des éléments et des systèmes du milieu industriel-économique selon une approche projet. C'est pourquoi cette formation permet à l'ingénieur d'acquérir les connaissances, les habiletés et les aptitudes nécessaires pour assurer le fonctionnement et l'entretien de l'équipement de production dans un contexte de qualité totale et de changements technologiques, d'intervenir au premier niveau opérationnel, de réparer les divers systèmes et leurs diverses composantes et de travailler dans l'un ou l'autre des divers types d'entreprises de production. Le travail des ingénieurs électromécaniciens est omniprésent dans notre quotidien fait de machines électriques, mécaniques ou électromécaniques, que l'on utilise régulièrement. C'est-à-dire que les débouchés et l'employabilité de l'ingénieur électromécanicien sont quasi-assurés dans les entreprises de ces secteurs

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez consulter le site Web ipsas-ens.net.

#### 4.5. Génie Industriel:

Le programme d'enseignement proposé en spécialité de Génie Industriel vise la formation des ingénieurs qui seront capables d'assurer pleinement les compétences des concepteurs, des managers de la production et des responsables de la maintenance ; et qui seront aussi aptes à travailler en contexte international et conscients de la responsabilité sociétale de l'entreprise. L'ingénieur en Génie Industriel met ses connaissances au service

d'activités.

de la performance, de la sécurité et de la qualité. Sa compétence s'étend dès l'installation jusqu'aux produits, en passant par les relations et les informations mises en jeu lors de la production.

Les compétences et la maîtrise des outils et des méthodes d'optimisation des ingénieurs en génie industriel sont recherchées par tout type de structures (grands groupes, petites et moyennes entreprises) et tout secteur d'activités :

- Textile,
- Imprimerie,
- Constructions mécaniques,
- Matériels de transport,
- Logistique,
- Agro-alimentaire,
- Pharmaceutique,
- Énergétique,
- Services,
- Ingénierie,
- Études techniques,
- Informatique.

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez consulter le site Web ipsas-ens.net.

#### 4.6. Génie Informatique :

L'ingénieur œuvrant dans ce domaine est amené donc soit à refondre des infrastructures informatiques ne répondant plus aux normes de l'organisation, soit à en construire. Il est amené aussi à travailler sur des projets d'interface entre les différents systèmes informatiques d'une organisation, et ce, tant du point de vue de l'architecture et de la topologie réseau que de la solution logicielle. C'est une discipline qui focalise davantage sur la manière technologique de véhiculer l'information dans l'entreprise. Il s'agit en effet de l'ingénierie des systèmes, appliquée aux systèmes informatiques complexes, de tout type, relatifs aux entreprises et axés sur les environnements transactionnels dans un contexte d'optimisation, et de soutien aux processus d'affaires. Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez bien consulter le site Web *ipsas-ens.net*.

#### 4.7. Génie Pétrolier :

La région de Sfax, à l'instar d'autres régions pour ne pas dire des pays autres que la Tunisie, est connue par ses activités pétrolières, notamment à travers la présence de nombreuses sociétés multinationales œuvrant dans ce secteur. C'est pourquoi, un besoin important en Ingénierie dans le domaine pétrolier au niveau de la production, du forage et de la maintenance, se fait de plus en plus sentir. Ces entreprises pétrolières recrutent des ingénieurs dans des spécialités telles que l'Électromécanique, la Mécanique, le Génie Électrique et le Génie chimique, à défaut d'ingénieurs en Génie Pétrolier. Or, ces ingénieurs ne peuvent devenir efficacement opérationnels qu'après avoir suivi des formations complémentaires à l'étranger. Pour répondre aux besoins de ces entreprises, l'IPSAS a opté pour cette formation sachant que les programmes proposés ont été élaborés par des universitaires, par des spécialistes et des experts dans ce domaine.

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez bien consulter le site Web ipsas-ens.net.

# 5. Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité :

Conscients de l'impact des activités industrielles sur l'environnement et convaincus que les questions de qualité et de sécurité sont des plus importantes pour notre continent, l'IPSAS et en partenariat avec l'École Supérieure des Mines de Saint Étienne, dispense une formation en Mastère du Génie de l'Environnement de la Sécurité et de la Qualité. Ce Mastère délocalisé permet à l'étudiant d'être inscrit à la fois à l'IPSAS et à l'Ecole Nationale Supérieur des Mines de Saint Étienne (ENSM-ST), d'obtenir à la fin de son cursus deux

diplômes sans avoir à se déplacer en France puisque tous les cours sont assurés dans les locaux de l'IPSAS et ce sont les intervenants de l'ENSM-ST qui se déplacent en Tunisie. Les étudiants les plus méritants peuvent réaliser leurs projets de fin d'études dans les laboratoires de l'ENSM-ST. Cette formation de mastère s'étale sur 2 ans

Les besoins du marché de l'emploi de l'environnement, de la sécurité et de la qualité progressent constamment et régulièrement, surtout que les préoccupations environnementales deviennent omniprésentes. C'est pourquoi il est aisé d'être recruté soit par les grands groupes industriels, soit par les bureaux d'études et de conseil, soit par les PME, soit par les agences gouvernementales. Quant aux métiers visés, il s'agit surtout de responsable qualité, hygiène, sécurité, de chef de projets industriels, de responsable organisation et méthode, d'ingénieur procédés, d'ingénieur consultant.

Pour consulter d'une façon détaillée le programme d'études, veuillez consulter le site Web ipsas-ens.net.



## 1. Les attentes respectives et leurs implications :

L'enseignant reçoit toutes les informations nécessaires pour bien mener sa mission.

L'enseignant dispose de l'infrastructure et de toute la logistique nécessaire pour atteindre les objectifs de son module.

L'enseignant est tenu de respecter toutes les parties prenantes dans la réalisation de sa mission. Enseignant

L'enseignant est soutenu par la Direction pour avoir le respect de tous (Étudiants et staff administratif).

L'implication de l'enseignant dans sa mission, ses innovations pédagogiques et sa disponibilité sont valorisées par l'Institut.

L'étudiant a droit à une formation de qualité qui lui permet d'acquérir des compétences spécifiques.

L'étudiant participe à la vie associative et aux activités des clubs.

Il reçoit l'encadrement pédagogique nécessaire et le suivi.

Étudiant

Respect de toutes les parties prenantes dans la formation de l'étudiant.

Participation à toutes les formes d'évaluations pour instaurer une tradition d'amélioration continue.

# 2. Règlement intérieur à l'IPSAS:

En fait, vous devez bien respecter ce règlement pour bien vivre au sein de l'IPSAS.

**Article 1**: Le présent document fixe le régime des études et des examens applicables à l'Institut Polytechnique Privé des Sciences Avancées de Sfax (IPSAS) en vue de l'obtention du diplôme national d'ingénieur à partir de l'année universitaire 2022/2023.

**Article 2 :** L'Institut polytechnique Privé des Sciences Avancées de Sfax(IPSAS) délivre le Diplôme National d'ingénieur dans les spécialités suivantes :

- 1) Génie Civil
- 2) Génie Industriel

- 3) Génie Informatique
- 4) Génie Énergétique
- 5) Génie Pétrolier
- 6) Génie Électromécanique
- 7) Génie Électrotechnique et Électricité Industrielle

**Article 3 :** L'admission à l'institut polytechnique privé des sciences avancées de Sfax , en vue de l'obtention du diplôme national d'ingénieur se fait en application des dispositions fixées par la loi n° 2000-73 du 25 juillet 2000 réglementant l'enseignement supérieur privé.

Deux types d'admission sont possibles :

- L'admission directe : Elle concerne les étudiants titulaires du baccalauréat tunisien, ou étranger.
- L'accès après décision d'admission : Il concerne les candidats de nationalité tunisienne ou étrangère, qui souhaitent s'inscrire dans un cycle d'ingénieur.
- L'étudiant tunisien titulaire d'un cycle préparatoire public ou privé peut postuler à une inscription en cycle d'ingénieur.
- L'étudiant tunisien titulaire d'une licence technologique ayant des liens avec la filière d'ingénieurs choisie, peut postuler à une inscription en cycle d'ingénieur.
- L'étudiant étranger titulaire d'un cycle préparatoire, d'un DUT, Licence, BTS ou équivalent obtenu dans son pays d'origine peut postuler à une inscription en cycle d'ingénieur.

# 3. Régime des études à l'IPSAS:

# 3.1. Régime des études :

#### 3.1.1. Régime des études en Architecture :

La durée de formation à l'IPSAS en Architecture est de 5 années universitaires plus 1 an de stage professionnel à raison d'une moyenne de 4000 heures (800 heures / An) sanctionnées par l'obtention du diplôme national d'architecture.

Les cinq années d'études du premier et deuxième cycle comportent chacune 28 semaines d'enseignement et la sixième année d'études comporte 1 an réservé à la réalisation d'un stage professionnel pour la réalisation d'un projet de fin d'études (PFE).

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement (U.E) composés d'éléments (E.C.U.E) dispensés sous forme de cours intégrés (CI), travaux pratiques (T.P) et projets conformément aux plans d'études de la formation. Les unités d'enseignement constituent également des unités d'évaluation des connaissances. Vous devez accomplir trois stages professionnels, l'un en fin de deuxième année, l'un en fin de troisième année et l'autre en fin de cinquième année.

En sixième année d'architecture, la formation inclut un projet de fin d'études à caractère professionnel, sous forme d'un travail d'architecte encadré par au moins un enseignant de L'Institut Polytechnique Privé des Sciences Avancées (IPSAS).

#### **3.1.2.** Régime des études en Ingéniorat :

**Article 4** : La durée de la formation d'ingénieur à l'IPSAS est de trois années sanctionnées par l'obtention du diplôme national d'ingénieur dans l'une des spécialités visées à l'article 2.

Article 5 : Les première et deuxième années d'études comportent chacune deux (2) semestres et au moins quatre (4) semaines de stages professionnels.

Le Semestre Comporte Quinze (15) semaines réservées aux enseignements et une à deux semaines réservées à l'évaluation.

La troisième année d'études comporte un premier semestre d'au moins seize (16) et un deuxième semestre réservé à la réalisation d'un projet de fin d'études.

Le projet de fin d'études consiste en un travail d'ingénierie educ recherche situation professionnelle dans la spécialité suivie. Il est réalisé sous l'encadrement d'au moins enseignant.

**Article 6 :** Les enseignements sont organisés en Unités d'enseignement (U.E) sous forme de cours intégrés (CI), de travaux pratiques (TP) et de travaux individuels ou collectifs encadrés (HW: homework).

Toute unité d'enseignement doit faire l'objet d'un syllabus présentant ses objectifs, son contenu et les modalités de son déploiement et de son évaluation.

Ce syllabus est du ressort des enseignants de l'unité d'enseignement en coordination avec le directeur du département concerné et doit être mis à la disposition des élèves de l'institut polytechnique privé des sciences avancées de Sfax au début de chaque année universitaire.

Les unités d'enseignement peuvent être obligatoires ou au choix.

Une U.E au choix peut ne pas être assurée si le nombre d'élèves l'ayant choisie est inférieur à l'effectif minimal fixé par le conseil scientifique de l'IPSAS, les élèves sont alors invités à reporter leur choix sur autrui au choix.

Une U.E ou une partie d'une U.E peut être assurée sous forme d'un enseignement à distance.

**Article 7 :** Les Unités d'enseignement sont regroupées en Groupes de Modules (GM) comme unité d'évaluation des connaissances et des compétences.

Un groupe de modules comporte entre une (1) et deux (2) unités d'enseignement.

Un semestre comporte cinq (05) unités d'enseignement représentant trente (30) crédits.

**Article 8 :** Est alloué à chaque Unité d'enseignement le nombre de crédits proportionnel au volume de travail nécessaire à l'élève ingénieur pour atteindre les résultats attendus à l'issue de sa réalisation. Le volume de travail intègre les heures de présence effective à toutes les formes d'activités pédagogiques encadrées par des enseignants, le travail personnel et l'ensemble des formes d'évaluation.

Article 9 : Les enseignements à l'IPSAS comportent des unités d'enseignement communes réparties sur les trois années d'études et des unités d'enseignement spécifiques à chaque spécialité.

Article 10 : Les unités d'enseignement, leur regroupement en groupes de modules, la forme des enseignements qu'ils comportent, leur volume horaire global, le nombre des crédits, les types d'évaluation ainsi que les coefficients des épreuves s'y rapportant sont définis conformément aux plans d'études. Le syllabus dont il est question dans l'article susvisé doit être conforme au plan d'études.

**Article 11**: L'assiduité à tous les enseignements et à toutes les activités prévues par le régime d'études est obligatoire. Lorsque les absences dans une unité d'enseignement dépassent les 20% du volume horaire présentiel qui lui est alloué par le régime d'études, l'élève ingénieur concerné n'est pas autorisé à se présenter, en session principale, aux épreuves s'y rapportant.

Toutefois, le cumul des absences ne peut dépasser 10 % du volume horaire global d'une année d'études et en cas de dépassement, l'élève ingénieur concerné n'est pas autorisé à se présenter aux épreuves de la session principale.

#### 3.1.3. Régime des études en préparatoire :

La durée de formation à l'IPSAS en cycle préparatoire est de deux années universitaires à raison d'une moyenne de 1680 heures (840 heures / An) sanctionnées par l'obtention du diplôme national en cycle préparatoire dans une des spécialités assurées à l'IPSAS.

Les premières et deuxièmes années d'études comportent chacune 28 semaines d'enseignement.

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement (U.E) composés d'éléments (E.C.U.E) dispensés sous forme de cours intégrés (CI) et travaux pratiques (T.P) conformément aux plans d'études de la formation. À la fin de la deuxième année préparatoire, un concours national d'entrée aux écoles d'ingénieurs est à la disposition des étudiants tunisiens s'ils veulent ensuite accéder aux écoles d'ingénieurs publiques, sinon l'IPSAS leur permet de terminer de même leurs cycles d'ingénieurs à son établissement.

#### **3.1.4.** Régime des études en Licence :

La durée de formation à l'IPSAS en Licence est de trois années universitaires à raison d'une moyenne de 1875 heures (375 heures / Semestre) sanctionnées par l'obtention du diplôme national de licence dans une des spécialités assurées à l'IPSAS.

Les premières et deuxièmes années d'études comportent chacune 28 semaines d'enseignement, et le premier semestre de la troisième année d'études comporte 14 semaines d'enseignement et 14 semaines réservées à la réalisation d'un projet de fin d'études (PFE).

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement (U.E) composés d'éléments (E.C.U.E) dispensés sous forme de cours intégrés (CI), travaux pratiques (T.P) et projets conformément aux plans d'études de la formation. Les unités d'enseignement constituent également des unités d'évaluation des connaissances. Vous devez accomplir deux stages professionnels, l'un en fin de première année, l'autre en fin de deuxième année. En troisième année licence, la formation inclut un projet de fin d'études à caractère professionnel, sous forme d'un travail encadré par au moins un enseignant de L'Institut Polytechnique Privé des Sciences Avancées (IPSAS).

#### **3.1.5.** Régime des études en Mastère :

La durée de formation à l'IPSAS en Mastère est de deux années universitaires à raison d'une moyenne de 923 heures sanctionnées par l'obtention d'un double diplôme de mastère suite au partenariat entre l'IPSAS et l'École Supérieure des Mines de Saint Étienne, l'un est un diplôme tunisien et l'autre est un diplôme français. La première année d'études comporte 28 semaines d'enseignement, et le premier semestre de la deuxième année d'études comporte 14 semaines d'enseignement et 14 semaines réservées à la réalisation d'un projet de fin d'études (PFE).

Les enseignements sont organisés en unités d'enseignement (U.E) composés d'éléments (E.C.U.E) dispensés sous forme de cours intégrés (CI), travaux pratiques (T.P) et projets conformément aux plans d'études de la formation.

En deuxième année mastère, la formation inclut un projet de fin d'études à caractère professionnel, sous forme d'un travail encadré par au moins un enseignant de L'Institut Polytechnique Privé des Sciences Avancées (IPSAS).

#### 3.2. Assiduité:

Votre présence à tous les enseignements (cours intégrés et travaux pratiques ainsi que les différentes activités prévues dans le plan des études comme les séminaires, les visites etc...) est strictement obligatoire. Le contrôle de la présence est rigoureusement effectué par les enseignants responsables.

En cas de dépassement des absences dans une unité ou un élément d'enseignement de 20% du volume horaire alloué à cet élément dans le plan d'études, vous êtes éliminés à passer des épreuves d'examen de la session principale de cet élément d'enseignement. Ce qui fait que vous avez le droit à 6 absences pour les séances de cours de 3h. La présence à toutes les sessions (évaluation, devoirs, examens, soutenances, etc...) est strictement obligatoire. Toute absence à un contrôle continu, TP, Etc non justifiée est sanctionnée par un zéro.

En fait, trois heures de cours manquées sont trois heures que vous devrez rattraper en travail personnel, et certains apprentissages sont difficilement réalisables à la maison, seul. L'expérience nous montre que les étudiants qui manquent plusieurs séances de cours dès le début du semestre échouent en plus grand nombre. Pour vos travaux en équipe, les mots d'ordre sont organisation, communication et interculturalisme, car les

Pour vos travaux en équipe, les mots d'ordre sont organisation, communication et interculturalisme, car les équipes qui réussissent le mieux sont celles qui planifient leurs réunions dès la distribution des sujets, qui communiquent régulièrement et qui intègrent des membres de multiples nationalités.

De même, les présentations orales occupent une place importante dans les cours, et sont parfois même évaluées ; profitez bien !

## 3.3. Stages d'été et projet de fin d'études :

#### 3.3.1. Stages d'été:

Vous êtes tenus de réaliser des stages d'été en tant qu'ouvrier et en tant que technicien pour les faire créditer dans votre programme. Ces deux stages professionnels s'accomplissent, l'un en fin de la première année, l'autre en fin de la deuxième année. Ceci concerne les cycles d'ingénieurs et les licences. Pour l'architecture, un stage se fait en 2<sup>ème</sup> année, l'autre en 3<sup>ème</sup> année et le dernier en 5<sup>ème</sup> année. En ce qui concerne le mastère et le cycle préparatoire, il n'y en a pas de stage.

Afin de faciliter l'encadrement et l'évaluation de ces stages, le service de stages en collaboration avec la direction des études de l'IPSAS a convenu des règles de fonctionnement pour les stages d'été aux études supérieures (Journal de stage, contact avec les professionnels...).

Les stages d'été peuvent s'effectuer à l'étranger dans le cadre de conventions de stage conclues entre l'IPSAS et des sociétés industrielles couvrant la spécialité concernée.

Chacun des stages d'été fait l'objet d'un rapport établi par vous-même. Le rapport de stage est validé par un jury dont la composition est fixée par le chef de département et le service des stages de l'IPSAS. Dans le cas où le stage est déclaré non validé par le jury, vous êtes appelé à refaire un stage de remplacement effectué et évalué dans les mêmes conditions.

## 3.3.2. Projet de Fin d'Études :

Au second semestre de la troisième année et dans les différentes spécialités des cycles d'ingénieurs et des licences, vous êtes appelé à réaliser un projet de fin d'études (P.F.E) dans votre domaine de spécialité. Pour l'architecture, vous êtes appelé à réaliser un projet de fin d'études tout au long de la sixième année. En ce qui concerne le mastère, au second semestre de la deuxième année, vous êtes appelé à réaliser un projet de fin d'études. Ceci ne concerne pas évidemment les cycles préparatoires parce qu'ils n'exigent pas de projet de fin d'études.

Les projets de fin d'études peuvent s'effectuer à l'étranger dans le cadre de conventions signées entre l'IPSAS et des établissements d'enseignement supérieur ou des industriels couvrant la spécialité concernée.

Le projet de fin d'études est soutenu devant un jury composé de 3 enseignants, au moins, et proposé par le chef de département. Le jury peut en outre inviter un professionnel reconnu dans le domaine de spécialité objet du projet de fin d'études pour faire partie du jury.

Ne sont autorisés à soutenir le projet de fin d'études que les étudiants :

- ayant réussi les examens de la troisième année pour les cycles d'ingénieurs et les licences, de la cinquième année pour l'architecture, et de la deuxième année pour le mastère,
- et ayant obtenu la validation des modules objet de crédit pour les cycles d'ingénieurs, l'architecture et le mastère, et des nombres de crédits pour les licences.

#### 3.4. Évaluation :

## 3.4.1. Évaluation des cycles d'ingénieurs :

L'évaluation de vos connaissances est assurée par le système suivant :

Compétences évaluées	Travail en autonomie	Test	Devoir surveillé	TP encadré	Projet en autonomie	Examen
	? %	? %	? %	? %	? %	? %

Chaque Unité d'Enseignement est évaluée selon les compétences visées et les éléments constitutifs de l'unité. Le contrôle continu comprend, selon la forme d'enseignement de chaque unité (U.E) ou élément constitutif de l'unité de l'enseignement (E.C.U.E), des tests écrits et/ou oraux et des exposés de mini projets. L'enseignant responsable de l'unité d'enseignement est le seul responsable de la forme ou du type de l'évaluation effectuée lors du contrôle continu.

- Pour chaque élément ou unité d'enseignement, il est calculé une moyenne résultant des notes obtenues dans les différentes épreuves de contrôle de connaissances.
- (\*) Les modules organisés exclusivement sous forme de travaux pratiques ou de travaux dirigés ou projet (100% contrôle continu) n'ont pas d'examen final et ne peuvent pas faire l'objet de rattrapage.

#### Régime des examens

**Article 12** : L'acquisition des connaissances et des compétences par les élèves ingénieurs est évaluée pour chaque système Le Contrôle continu, par un examen final ou par une évaluation mixte comportant contrôle continu examen final.

Les examens finaux sont organisés sous forme d'épreuves écrites en des sessions successives:

- · Une session principale dont la date est fixée au début de l'année universitaire par le directeur de l'établissement, après avis du conseil scientifique.
- · Une session de rattrapage, qui doit avoir lieu une semaine, au moins et quatre semaines au plus tard, après la proclamation des résultats de la session principale.

Toute absence à une épreuve d'examen final est sanctionnée par une note zéro (0).

Le contrôle continu (CC) comprend, selon la forme des enseignements propres à chaque U.E des devoirs surveillés, des tests écrits, des tests oraux, des comptes rendus et des exposés sur des travaux pratiques ou des travaux de mini-projet.

**Article 13 :** Pour chaque U.E, il est calculé une moyenne résultant des notes obtenues dans les différentes épreuves d'évaluation et dont les pondérations sont détaillées dans le syllabus de l'U.E

Les crédits alloués aux U.E sont validés et capitalisés dès l'obtention d'une moyenne égale ou supérieure à 10/20.

La moyenne générale annuelle est la moyenne de l'ensemble des notes obtenues au premier et au second semestre.

**Article 14 :** Un élève ingénieur en première ou deuxième année, est déclaré admis en année suivante par le conseil de classe, en session principale ou de rattrapage, s'il a obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20 dans chacun des groupes de modules définis dans le plan des études. Dans ce cas, l'élève ingénieur capitalise les soixante (60) crédits.

Le conseil de classe de la troisième année déclare la validation du premier semestre de la troisième année et autorise la préparation du projet de fin d'études, pour l'élève ingénieur qui a obtenu, en session principale ou de rattrapage, une moyenne égale ou supérieure à 10/20 dans chacun des groupes de modules définis dans le plan des études du premier semestre de la 3ème année. Dans ce cas, l'élève ingénieur capitalise les trente (30) crédits.

Le conseil de classe est composé des enseignants qui dispensent les U.E de la classe concernée par les délibérations.

**Article 15 :** L'élève ingénieur qui n'a pas été déclaré admis à la session principale est autorisé à passer, en session de rattrapage, l'épreuve de l'examen final des (U.E) dans lesquelles il obtient une moyenne inférieure à 10/20.

Toutefois, si la moyenne générale de la première ou la deuxième année ou la moyenne du premier semestre de la troisième année de cet élève en session principale est égale ou supérieure à 10/20, les U.E objets de rattrapage sont limitées à celles dans lesquelles il a obtenu une moyenne inférieure à 10/20 et appartenant aux groupes de modules dans lesquels il a obtenu aussi une moyenne inférieure à 10/20.

Les U.E évaluées exclusivement contrôle continu, en oral, ou en TP ne peuvent faire l'objet de rattrapage.

A la fin de la session de rattrapage, la moyenne de chaque UE, la moyenne des groupes de modules, et la moyenne générale annuelle sont calculées dans les mêmes conditions prévues à l'article 13 du présent règlement en tenant compte de la meilleure des deux notes de l'examen final obtenues en session principale et en session de rattrapage.

**Article 16**: Le conseil scientifique de l'IPSAS, avant les délibérations des conseils des classes, détermine les conditions générales de l'admission exceptionnelle en session de rattrapage pour les élèves inscrits en première ou en deuxième année n'ayant pas capitalisé les soixante (60) crédits et ayant satisfait à toutes les conditions suivantes :

- obtention d'une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ;
- acquisition d'un nombre de crédits d'au moins 48 ;
- n'ayant pas fait l'objet de sanctions disciplinaires durant l'année en cours ;
- n'ayant pas fait l'objet de sanctions prévues à l'article 11 du présent arrêté concernant les absences durant l'année en cours.

La moyenne générale étant égale ou supérieure à 10/20, l'admission exceptionnelle entraı̂ne la validation des soixante (60) crédits de l'année cours.

Article 17: Le Conseil Scientifique de l'IPSAS, avant les délibérations des conseils des classes, détermine les conditions générales de l'admission exceptionnelle en session de rattrapage pour les élèves inscrits en premier semestre de la troisième année n'ayant pas capitalisé les trente (30) crédits et ayant satisfait à toutes les conditions suivantes:

- obtention d'une moyenne du premier semestre de troisième année égale ou supérieure à 10/20 ;
- acquisition d'un nombre de crédits d'au moins 24;
- n'ayant pas fait l'objet de sanctions disciplinaires durant l'année en cours ;
- non dépassement du seuil maximum d'absences durant le premier semestre de la troisième année.

L'admission exceptionnelle en premier semestre entraîne la validation des trente (30) crédits du premier semestre de la troisième année.

Article 18 : Le redoublement est autorisé une seule fois au cours de la scolarité.

En cas de redoublement les crédits et les notes des UE capitalisées restent acquis à l'élève ingénieur.

**Article 19**: Chacun des stages prévus à l'article 5 du présent règlement fait l'objet d'un rapport établi par l'élève ingénieur. Le rapport de stage est soutenu et évalué par un enseignant examinateur désigné par le directeur du département concerné.

Tout stage déclaré non concluant par l'enseignant examinateur, nécessite un stage de remplacement effectué et évalué dans les mêmes conditions.

Article 20 : Le projet de fin d'études prévu à l'article 5 du présent règlement est soutenu devant un jury composé d'au moins trois (3) enseignants dont l'enseignant encadreur du projet de fin d'études. Ils sont désignés par le directeur de l'école sur proposition du chef du département.

Article 21 : Le diplôme national d'ingénieur de l'IPSAS est délivré aux élèves ingénieurs inscrits en troisième année ayant obtenu la validation du premier semestre de la troisième année ayant satisfait aux conditions suivantes:

- 1) l'obtention de la validation de tous les stages requis ;
- 2) la justification par une évaluation reconnue du niveau d'un utilisateur indépendant en langues française et anglaise (niveau B2).
  - 3) l'obtention d'une note égale ou supérieure à 10/20 projet de fin d'études (30 crédits).

Article 22 : Les élèves ingénieurs en troisième année qui ont validé le premier semestre et qui n'ont pas satisfait à toutes les conditions indiquées à l'article 21 du présent règlement peuvent bénéficier à cet effet d'une prolongation de scolarité pouvant aller jusqu'à six mois au-delà de laquelle l'élève ingénieur est considéré comme redoublant.

Article 23: Le présent arrêté entre en vigueur à partir de l'année universitaire 2022-2023.

#### **Note Importante:**

L'étudiant qui subit les épreuves de la session de rattrapage, ne peut être racheté ou admis avec crédit, s'il a été éliminé lors de la session principale pour un ou plusieurs modules ou s'il a été déféré devant le conseil discipline pour quelque motif que ce soit.

#### 3.4.2. Évaluation des licences :

À tout étudiant est attribuée, pour chaque élément constitutif (EC) ou unité d'enseignement (UE), une note obtenue par le biais du contrôle continu et de l'examen semestriel final. Une seule session de rattrapage est organisée à la fin de l'année universitaire.

L'évaluation d'une UE applique les taux suivants :

Forme des enseignements par	Contrôle continu	TP	Examen
module	(CC)		
Cours + TD (CI)	30% (*)		70%
Cours + TD + TP	20%	20%	60%
TP ou PFA (**)		100%	

- (\*) 30% pour le contrôle continu, à raison de 20% pour les épreuves présentielles y compris les travaux pratiques et 10% pour les autres modes d'examens (exercices, épreuves orales, exposés).
- (\*\*) Les modules organisés exclusivement sous forme de travaux pratiques ou de travaux dirigés ou projet (100% contrôle continu) n'ont pas d'examen final et ne peuvent pas faire l'objet de rattrapage.

La validation d'une unité d'enseignement (UE) se fait soit par capitalisation soit par compensation. La capitalisation d'une UE ou de tous ses EC se fait par l'obtention d'une moyenne égale ou supérieure à 10/20. La capitalisation finale des UE ou de ses EC entraîne la capitalisation de ses crédits. Une UE non capitalisée peut être validée par compensation à condition d'avoir la moyenne générale par compensation entre les UE.

#### a. Conditions de réussite en session principale :

Le passage d'une année à l'autre nécessite que l'étudiant ait avoir obtenu soit :

- Une note supérieure ou égale à 10 / 20 dans toutes les UE de l'année universitaire concernée. Dans ce cas, la totalité des crédits de l'année est validée et capitalisée.
- Une moyenne annuelle supérieure ou égale à 10 / 20 par compensation entre toutes les UE. Dans ce cas, la totalité des crédits de l'année est validée mais la capitalisation n'est faite que pour les crédits qui correspondent aux EC des UE dans lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne ou aux UE dans lesquelles l'étudiant a obtenu la moyenne.

• Dans le cas où l'étudiant n'a pas obtenu la moyenne générale mais il a obtenu au moins 75% des crédits de l'année, c'est-à-dire au moins 45 crédits sur 60, il peut être admis à l'année supérieure. Cependant, le passage de la deuxième à la troisième année de la licence n'est possible qu'après avoir obtenu les crédits de la première année en instance. Les notes des unités en instance sont comptabilisées avec les notes de l'année concernée. Il suffit d'atteindre la moyenne de 10 par compensation pour que les matières en instance ne soient plus un dû.

#### b. Conditions de réussite en session de rattrapage :

Les étudiants qui se présentent à la session de rattrapage gardent le bénéfice des UE dans lesquels ils ont obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10 / 20 et ne repassent que les UE ou les EC dans lesquels ils n'ont pas obtenu la moyenne. Ils bénéficient, en outre, pour chaque épreuve d'examen de la meilleure des deux notes finales obtenues aux sessions d'examen. Le principe de l'octroi de la meilleure note des deux sessions et la non comptabilisation des notes de contrôle continu à la session de rattrapage (si elle n'est pas bénéfique) ne peut être appliqué que lorsque l'étudiant a passé les épreuves de la session principale ainsi que celles de la session de rattrapage, et n'a pas présenté une feuille blanche dans les deux sessions.

## 3.4.3. Évaluation des cycles préparatoires :

À tout étudiant est attribuée, pour chaque élément constitutif (EC) ou unité d'enseignement (UE), une note obtenue par le biais du contrôle continu et de l'examen semestriel final. Une seule session de rattrapage est organisée à la fin de l'année universitaire.

L'évaluation d'une UE applique les taux suivants :

Forme des enseignements par module	Contrôle continu (CC)	TP	Examen
Cours + TD (CI)	30% (*)		70%
Cours + TD + TP	20%	20%	60%

#### a. **Conditions de réussite en session principale :**

Le jury de délibération déclare admis en session principale tout étudiant ayant une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20. Faute d'avoir satisfait ce critère, l'étudiant doit subir les examens de la session de rattrapage.

#### b. Conditions de réussite en session de rattrapage :

Si la moyenne générale de la session principale est inférieure ou égale à 10/20, l'étudiant est autorisé à passer en rattrapage les épreuves de toutes les matières dont la moyenne est inférieure à 10/20 à l'exception des matières organisées sous forme de travaux pratiques ou de travaux personnalisés.

Lors des délibérations, l'étudiant est déclaré admis s'il a une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

## 3.5. Conditions de délivrance du diplôme :

Le diplôme dans les différentes formations de l'Institut Polytechnique Privé des Sciences Avancées de Sfax est délivré aux étudiants ayant satisfait aux conditions suivantes :

- Avoir obtenu la validation des modules objet de crédit pour les cycles d'ingénieurs, de mastère et d'architecture.
- Avoir obtenu la validation du nombre des crédits demandés pour les licences.
- Avoir subi avec succès les examens de l'année finale d'études.
- Avoir obtenu la validation des stages d'été requis.
- Avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 au projet de fin d'études.

Les étudiants n'ayant pas obtenu la validation de leurs stages ou n'ayant pas soutenu avec succès le projet de fin d'études peuvent bénéficier, à cet effet, d'une prolongation de scolarité pouvant aller jusqu'à 6 mois.

# 4. Ressources disponibles pour l'aide de l'étudiant :

## 4.1. Service de Scolarité ou Service aux Étudiants :

Le Service aux étudiants offre une gamme de ressources destinées aux étudiants qui souhaitent favoriser leur réussite, autant sur le plan scolaire, personnel, que professionnel, et qui souhaitent trouver des solutions à leurs préoccupations ou encore démarrer des projets stimulants. Ce service comprend trois secteurs distincts.

Soutien à la réussite	Vie étudiante	Service Conseil en Gestion de	
		carrière	
■ Soutien académique et personnel ■ Soutien aux étudiants en situation de handicap ■ Réussir ses études ■ Gestion du temps	■ Accueil et intégration ■ Programmes de reconnaissance de l'implication ■ Saines habitudes de vie dans l'institut ■ Conseil en matière de vie	carrière  Stratégies de recherche d'emploi ou de stage  Soutien à l'intégration sur le	
■ Attention, concentration et motivation	étudiante	■ Service-conseil avec ou sans rendez-vous ■ Collaboration avec le Service des stages	

## **4.2.** Service des stages:

Ce service assure le lien entre les entreprises et les étudiants pour favoriser l'intégration des étudiants et des finissants sur le marché du travail. Quelle que soit la carrière que vous visez au terme de votre formation, vous pourrez l'expérimenter et vous y préparer à travers les différentes actions menées conjointement par le Service des stages et le Service conseil en gestion de carrière.

- Affichage des stages.
- Soutien aux employeurs dans leur processus de recrutement de stagiaires ou de diplômés.
- Suivi du déroulement des stages en entreprise (qualité de l'encadrement, santé-sécurité, etc.).
- Animation des ateliers d'information sur le marché du travail propre à chaque spécialité.
- Soutien aux étudiants dans leur recherche de stage à l'international ou dans la réalisation de stages entrepreneuriaux.

## 4.3. Responsable des relations avec les étrangers :

Pour les étudiants étrangers, le responsable des relations avec les étrangers les accompagne depuis leurs pays. Il fait des rencontres directes avec eux et leurs parents pour parler de tout : l'aspect financier, le mode de vie à Sfax, le logement, les études, le visa, etc. De même, il accomplit les inscriptions, dépose les dossiers de visa à l'ambassade et assure le suivi. Ensuite, il leur présente toutes les informations nécessaires sur la vie à Sfax, le type de vêtements à porter et certains types d'alimentation qui n'existent pas ici et qui doivent les apporter de leurs pays. Après, il leur présente plusieurs différents appartements et, dès que le choix est fait, il affirme la location et met les colocataires en contact pour se faire connaître. Lors du voyage, il les accompagne de l'aéroport du pays et assure le suivi de l'accueil à l'aéroport en Tunisie jusqu'à ce qu'ils se placent chez eux. La vie d'étudiant commence et ici il les guide au début pour préparer leurs papiers de carte de séjour et effectuer la visite médicale. Il leur fait visiter l'IPSAS et les aide à l'insertion sociale. De même, il leur fait

présenter au Service de Scolarité, remplir les formalités d'admission et présenter les copies conformes de tous les documents préalablement transmis par e-mail ou par fax et deux photos d'identité.

En fait, tout au long de leurs études, ce responsable est présent avec eux et disponible à chaque moment pour toutes leurs questions, leurs problèmes et il assure le contrôle continu de leurs présences et leurs niveaux aux études et reste en contact continu avec leurs parents pour savoir l'état de leurs enfants.

## 5. Certification ISO 21001: 2018:



La certification ISO 21001 : 2018, décernée par l'organisme Canadien PECB, atteste que nos systèmes de management sont conformes aux normes internationales tant sur le plan administratif que sur le plan de la formation.

C'est la reconnaissance internationale de la qualité de nos formations. En fait, toutes nos filières sont ainsi certifiées (Architecture, Génie Civil, Génie Énergétique, Génie Électrotechnique et Électricité Industrielle, Génie Électromécanique, Génie Industriel, Génie Informatique et Génie Pétrolier, Licences, Mastère et Cycles préparatoires).



## 6. Partenariats à IPSAS:

Partir à l'international pour vos PFE, continuer vos études en mastère ou entamer une thèse de doctorat. C'est à l'IPSAS. À travers notre réseau de partenaires académiques internationaux, l'IPSAS vous offre des opportunités pour intégrer les universités internationales les plus réputées et les plus prestigieuses. En fait, l'IPSAS vous offre l'opportunité de faire vos PFE à l'étranger et en étant même boursier. En plus, elle favorise l'opportunité d'une co diplômation en mastère ou d'un accès à un mastère à l'étranger. En outre, elle vous offre l'opportunité de faire une thèse de doctorat.

Voici les différents partenariats et coopérations internationaux avec l'IPSAS :



# 7. Centre d'Ingénierie et de Formation de IPSAS:



Dans sa stratégie de l'amélioration constante de la qualité des enseignements et dans le souci de donner à la pratique la place qui lui sied dans toutes ses formations, l'IPSAS est fière d'avoir mis en œuvre un centre d'ingénierie et de formation unique en Tunisie ; un centre contenant 19 laboratoires équipés par du matériel à la pointe de la technologie pour la plupart.

N°	Nom du laboratoire(s)	
Laboratoire 1	Régulation et Instrumentation	
Laboratoire 2	Automatisme Industriel	
Laboratoire 3	Schémas Électriques	
Laboratoire 4	Circuits Logiques	
Laboratoire 5	Mécaniques des Fluides	
Laboratoire 6	Métallurgie et Traitement Thermique	
Laboratoire 7	Résistance des Matériaux	
Laboratoire 8	LAB 3D - CAO/DAO	
Laboratoire 9	Électronique	
Laboratoire 10	Conception et Transmission Mécanique	
Laboratoire 11	Chimie	
Laboratoire 12	Transfert Thermique	
Laboratoire 13	Photovoltaïque	
Laboratoirel4	Soudure	
Laboratoire 15	Moulage	
Laboratoire 16	Matériaux de Construction	
Laboratoire 17	Béton Armé	
Laboratoire 18	Mécanique des Sols	
Laboratoire 19	Topographie	

# 7.1. Laboratoire 1 : Régulation et Instrumentation :



Ce laboratoire permet de réaliser des travaux pratiques en Régulation et Instrumentation. Il comporte quatre manipulations de Régulation et quatre d'instrumentation.

## 7.2. Laboratoire 2 : Automatisme Industriel :



Ce laboratoire permet de réaliser des travaux pratiques en Automatisme Industriel.

# 7.3. Laboratoire 3 : Schémas Électriques :



Le laboratoire regroupe 10 bancs. Chaque banc comporte deux parties indépendantes :

- Partie schémas industriels
- Partie électricité de bâtiment

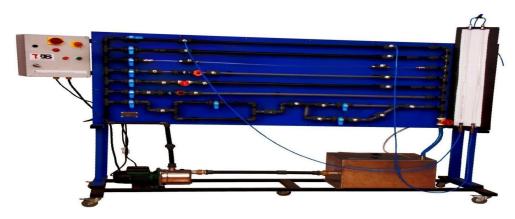
# 7.4. Laboratoire 4 : Circuits Logiques :





Ce TP de Circuits Logiques a pour objectif de se familiariser avec les différentes structures de la logique combinatoire et séquentielle.

#### **7.5.** Laboratoire 5 : Mécanique des Fluides :



L'utilisation de ce banc dans le TP de Mécanique des Fluides permet l'étude des pertes de charge de différents composants d'un circuit hydraulique.

# 7.6. Laboratoire 6 : Métallurgie et Traitement Thermique :



Le but de ce TP est de permettre à l'étudiant de prendre connaissance des différents types de traitements thermiques ordinaires nécessaires et de voir leur influence sur le changement de l'état structural.

### 7.7. Laboratoire 7 : Résistance des Matériaux :



Ce laboratoire permet de réaliser des travaux pratiques en :

- Essai de traction
- Essai de flexion
- Essai de torsion

# 7.8. Laboratoire 8: LAB 3D - CAO/DAO:

Ce laboratoire permet de réaliser les TP de CAO / DAO.



7.9. Laboratoire 9 : Électronique :



Ce laboratoire permet aux étudiants de réaliser les TP d'Électronique Analogique durant leur période de formation.

# 7.10. Laboratoire 10 : Conception et Transmission Mécanique :



Ce laboratoire permet de réaliser des travaux pratiques en :

- Transmission de Puissance
- Conception Mécanique
- Moteurs Thermiques
- Analyse Dynamique Des Machines





Ce laboratoire permet de réaliser les TP de Chimie.

# 7.12. Laboratoire 12: Transfert Thermique:



Ce laboratoire permet de réaliser des travaux pratiques en conduction et convection. Il comporte trois manipulations :

- Transfert de chaleur par conduction
- Transfert par convection
- Échangeur de chaleur

# 7.13. Laboratoire 13 : Photovoltaïque :







Ce laboratoire permet de réaliser le TP de Photovoltaïque.

### 7.14. Laboratoire 14: Soudure:



Ce laboratoire permet de réaliser les TP de Soudure.

# 7.15. Laboratoire 15: Moulage:



L'objectif est d'étudier la technologie liée au procédé de moulage en sable de pièces en alliage d'aluminium.

### 7.16. Laboratoire 16 : Matériaux de Construction :





Ce laboratoire permet de réaliser les TP de Matériaux de Construction.

7.17. Laboratoire 17: Béton Armé:



Ce laboratoire permet de réaliser les TP de Béton Armé.

# 7.18. Laboratoire 18 : Mécanique des Sols :





Ce laboratoire permet de réaliser les TP de Mécanique des Sols. Le but de cet essai est de déterminer les caractéristiques mécaniques d'un sol à la rupture.

### 7.19. Laboratoire 19: Topographie:



Ce laboratoire permet de réaliser les TP de Topographie.

# 8. Certiport-IPSAS:





Certiport-IPSAS est un centre CATC (Certiport Authorized Test Center) d'examens certifié par Certiport (https://certiport.pearsonvue.com) pour le passage des examens de certification de compétences techniques (produits, technologies Microsoft, Adobe, Autodesk, etc.) et managériales (PMI, CSB, etc.), qui est situé à l'Institut Polytechnique privé des Sciences Avancées de Sfax (IPSAS).

La mise en place d'un tel centre s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement des compétences de l'IPSAS en relation avec les standards reconnus à l'échelle internationale, et offre par conséquent la possibilité à ses étudiants, de toutes spécialités, d'acquérir des certifications dans le cadre de leurs parcours académiques.



#### Certiport-IPSAS s'adresse aux :

- Etudiants souhaitant certifier les compétences acquises durant leurs cursus académiques.
- Diplômés de l'enseignement supérieur souhaitant certifier les compétences acquises lors de leurs formations académiques ou encore les diplômés souhaitant certifier les compétences acquises lors d'une formation de conversion professionnelle suivie à l'IPSAS ou ailleurs (les centres de formation professionnelles, les centres de conversion /reconversion professionnelle, etc.).
- Elèves (lycéens ou même collégiens) souhaitant certifier les compétences acquises lors d'une formation suivie dans un centre de formation ou lors des compétitions techniques.
- Elèves des centres de formation professionnelle (BTP, BTU, etc.).
- Enseignants.
- Professionnels souhaitant renforcer leurs compétences.
- Staffs administratifs.

Les packs d'examens qui pourraient être passés dans le centre Certiport-IPSAS sont :

- Adobe,
- Autodesk,
- Communication Skills for Business,
- Microsoft:
  - ✓ La certification Microsoft Office Specialist (MOS),

- ✓ Le programme Microsoft Certified Educator (MCE),
- Project Management Institute,
- ITS: Information Technology Specialist:
  - ✔ Artificial Intelligence
  - **✓** Cloud Computing
  - **✓** Computational Thinking
  - **✓** Cybersecurity
  - **✓** Databases
  - ✓ Device Configuration and Management
  - ✓ HTML and CSS
  - ✔ HTML5 Application Development
  - **✓** Java
  - ✓ JavaScript
  - **✓** Networking
  - ✓ Network Security
  - **✓** Python
  - **✓** Software Development

Voici le comité de pilotage de Certiport-IPSAS qui est composé de nos chers enseignants de l'IPSAS:

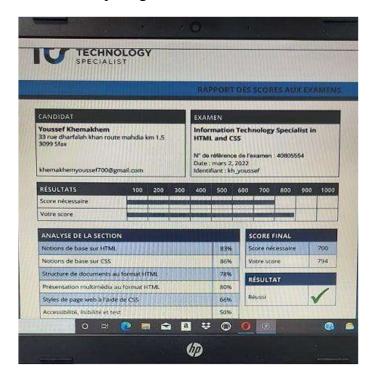


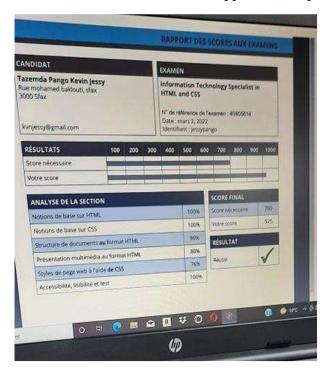
De même, voici des exemples de candidats au milieu d'une session de passage d'examens :





À la fin du passage d'examen, un formulaire affichant le résultat de certification apparaît tel que :





# 9. S'impliquer dans la vie étudiante :

#### 9.1. Clubs à l'IPSAS :

Un club IPSAS est une organisation d'étudiants inscrits à l'IPSAS, à but non lucratif et dont les activités peuvent avoir des orientations socioculturelles, scientifiques et technologiques. À IPSAS, dix clubs existent au sein de l'IPSAS telles que :

#### **9.1.1.** Club « IEEE Polytech Sfax » :

#### a. Présentation de l'IEEE :

L'IEEE, Institute of Electrical and Electronics Engineers, en français Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens, est l'association professionnelle la plus importante au monde, avec plus de 430 000 membres dans plus de 160 pays.

En tant qu'association internationale d'ingénieurs professionnels à but non lucratif, l'IEEE constitue un forum qui contribue au développement mondial de toutes les technologies liées à l'utilisation de l'électricité.

En fait, l'IEEE possède différentes branches dans plusieurs parties du monde. Il est constitué d'ingénieurs électriciens, d'informaticiens, de professionnels du domaine des télécommunications, etc., regroupés du monde entier pour un partage de leurs connaissances.

Les principaux domaines d'intérêt de l'IEEE sont l'électricité, l'électronique, l'ingénierie informatique, l'informatique, les technologies de l'information et la plupart de leurs disciplines connexes.

Ainsi, l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens veille à ce que les informations sur les développements dans le domaine de l'ingénierie soient facilement accessibles à tous les professionnels de l'électricité indépendamment de leur lieu de résidence et de travail.

L'objectif de l' IEEE est de favoriser et encourager l'innovation et l'excellence au bénéfice de l'humanité. C'est une organisation de professionnels qui travaillent au développement, à la mise en œuvre et à la maintenance de produits et services axés sur la technologie.

Ainsi, l'IEEE innove principalement de nouveaux produits et services électroniques, conçoit les normes qui les régissent et communique, publie et promeut les connaissances de l'industrie par le biais de publications, de conférences et de partenariats avec des instituts universitaires.

#### b. IEEE en Tunisie:



IEEE est doté d'une structure régionale et technique complémentaires avec une organisation basée sur des unités réparties selon des critères géographiques et techniques. Cette structure dirige une unité séparée (IEEE-États-Unis) qui recommande les politiques à suivre et exécute des programmes aux profit des membres, de la profession et du public aux États-Unis.

L'institut est essentiellement implanté aux USA mais se développe aussi en dehors des USA. Il comprend actuellement 10 régions réparties géographiquement comme suit :

- USA (régions 1 à 6),
- Canada (région 7),
- Afrique, Europe et Proche orient (région 8),
- Amérique Latine (région 9),
- Asie et Pacifique (région 10).

Les membres résidant en Tunisie sont géographiquement rattachés à la région 8 (R8 IEEE).





La région 8 est une entité efficacement organisée, dynamique et influente, reconnue comme une partie dirigeante et estimée d'une IEEE véritablement transnationale, avec les avantages de l'IEEE également disponibles pour tous les membres.

#### c. IEEE Étudiants :

Les activités techniques de l'IEEE sont organisées sous forme de Sociétés thématiques dont les membres sont regroupés en Chapitres au sein de la Section.

L'objectif principal des initiateurs du projet d'adhérer à l'institut IEEE est la création d'une Section afin de regrouper l'ensemble des compétences dans des domaines aussi variés que l'électronique, l'électricité, l'informatique, l'automatique, etc.

Le passage provisoire par la sous-section est une phase transitoire qui a permis aux personnes impliquées dans le projet de mieux s'organiser, d'informer et de regrouper les futurs membres autour de thématiques communes destinées à donner un nouveau souffle à la recherche.

Par ailleurs, plusieurs branches étudiantes ont également été créées. Ainsi, l'IEEE gère également des milliers de sections étudiantes et professionnelles à travers le monde ; elle a de nombreuses sociétés cibles et parraine régulièrement des conférences et des séminaires.

IEEE propose aux étudiants une affiliation qui leur offre, pour un coût réduit, divers avantages techniques, professionnels, financiers d'une appartenance pleine. Cette offre est réservée aux étudiants en électricité, électronique, informatique, ou des branches connexes de la technologie, des sciences ou des arts. Les étudiants membres IEEE peuvent ainsi avoir accès aux :

- Dernières informations techniques,
- Publications à coût réduit,
- Les opportunités de carrière et de recherche.

Dans chaque Université ou École, un certain nombre d'étudiants adhérents à IEEE peuvent se regrouper dans une Branche sous la supervision d'un enseignant, le Counselor". Lors de la formation de la Branche, il est nécessaire de recueillir au moins 12 adhésions.

Faire partie d'une branche IEEE donne aux étudiants des opportunités de rencontres (étudiants ou enseignants). Il existe des Branches Étudiantes dans environ 1000 Universités ou Écoles dans le monde. Les activités des Branches Étudiants, par l'appartenance à IEEE, apportent de nombreux avantages éducatifs, techniques et professionnels à travers des projets spécifiques, des conférences et des voyages.

Les séminaires avec des conférenciers IEEE invités, experts dans leur domaine, permettent aux étudiants d'approfondir leurs connaissances au-delà de leurs cours de base.

L'IEEE soutient dans chacune des 10 Régions des Student Paper contests dotés de prix.

La mission du comité des activités étudiantes de la région 8 de l'IEEE est de fournir une expérience IEEE commune et de haute qualité pour une réussite professionnelle tout au long de la vie grâce à l'adhésion à l'IEEE pour les étudiants d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

Ainsi, prendre part à une Branche Étudiants de IEEE présente les avantages suivants :

- Participer à des Conférences régionales.
- Participer à des Séminaires de perfectionnement,
- Participer à des concours de présentation de papiers étudiants (les contests).
- Accéder à prix réduit à des produits IEEE online.

En fait, il vous est possible aussi de :

- Découvrir des opportunités professionnelles et mieux appréhender les perspectives d'un domaine qui vous intéresse.
- Obtenir les dernières informations techniques dans des revues comme IEEE Spectrum ou les divers magazines techniques des Sociétés de l'IEEE.
- Participer aux travaux des Chapitres.
- Avoir accès aux ressources online réservées aux Membres IEEE.
- Avoir des réductions sur les ouvrages, journaux, revues de l'IEEE.
- Avoir un accès privilégié aux offres d'emploi de l'IEEE.

#### d. IEEE Polytech Sfax:



L'IPSAS, faisant toujours l'initiative de votre encouragement et votre implication à la vie estudiantine, vous assure de participer à de tels clubs. Le club IEEE Polytech Sfax vous présente les mêmes avantages et favoris cités auparavant sur le plan international. Il comporte plusieurs clubs tels que :

• IAS Polytech Sfax (Industry Applications Society): Ce club présente des personnes capables à gérer l'avancement de la science et de la technologie reliant la théorie et la pratique dans l'application des systèmes électriques et électroniques au profit de l'humanité.



• RAS Polytech Sfax (Robotics and Automation Society): Ce club permet de favoriser le développement et de faciliter l'échange de connaissances scientifiques et technologiques en robotique et en automatisation au profit des membres, de la profession et de l'humanité.



• PES Polytech Sfax (Power and Energy Society): Ce club offre un forum pour partager les derniers développements technologiques dans l'industrie de l'énergie électrique, pour développer des normes qui guident le développement et la construction d'équipements et de systèmes, et pour éduquer les membres de l'industrie et le grand public.



• WIE Polytech Sfax (Women In Engineering): Ce club permet de faire progresser les femmes dans la technologie à tous les stades de leur vie et de leur carrière. Ses membres nouent des amitiés pour la vie, acquièrent des mentors influents et font une différence au profit de l'humanité.



Voici en photos les différents formations, activités, séminaires, journées ouvertes et prix acquis tout au long des années de l'existence de IEEE à l' IPSAS :







































































**9.1.2.** Club « Microsoft Tech Club IPSAS » :



Microsoft Tech Club IPSAS est un club à but non lucratif. Ce club permet la diversification des centres d'intérêt de l'étudiant ainsi que l'augmentation de son interaction avec l'établissement auquel il appartient. Microsoft Tech Club est un club qui vise à créer une communauté de geek forte en offrant aux étudiants une chance d'apprendre diverses technologies et compétences en demande de notre monde moderne tout en façonnant leurs personnages et leurs expériences. Il a vu le jour afin d'apporter des connaissances et un savoir-faire à tous les étudiants désirant se former sur des produits ou technologies Microsoft (les dernières innovations).

C'est un programme communautaire d'étudiants qui promeut les technologies de pointe par l'éducation, la pratique et l'innovation. Il offre également aux étudiants les sessions techniques et non

techniques nécessaires, ce qui leur donne un haut niveau de compétences et soutient leur carrière avec des opportunités.

Ces étudiants seront confronté à l'utilisation de la plateforme .NET avec des langages de haut niveau tel que le C # ou l'ASP.NET, en passant par la maîtrise des outils Microsoft, et également par l'apprentissage des nouvelles technologies incontournables telles que WCF, Sharepoint, WPF, Windows 8, Windows Phone 8, Windows Azure...

MTC se concentre sur des sessions de formation éducatives (Web & App Dev..), des sessions d'information (Blockchain, IOT..) et des événements basés sur la technologie tels que des compétitions et des hackathons (Leadhack, ACE..).

Depuis la création du club, nous avons travaillé sur le fait de :

- Donner aux jeunes la chance de connaître la technologie et tous ses aspects.
- Enseigner aux membres de l'auto-apprentissage et les guider avec des cours dispensés par nos formateurs.
- Leur fournir une atmosphère conviviale où ils peuvent partager leurs idées et travailler sur différents projets, ce qui les aidera à développer à la fois leurs compétences générales et techniques.

Notre champ d'action est résumé dans les points suivants :

- Initiation et formation bénévole dans le domaine informatique.
- La découverte et l'apprentissage par la pratique des possibilités qu'offrent les outils informatiques.
- Communication et échange d'informations entre les différents membres.
- Organisation de journées portes ouvertes.
- Ateliers de Formation interactifs :
  - Développement [C#.Net WINDEV Web (wordpress ASP.Net HTML5 PHP5 CSS3)], Design [CorelDraw PhotoShop], Multimédia [3DsMax AfterEffect Flash],...
- Réalisation de projets multimédia et sites web.
- Développement d'applications informatiques.
- Possibilité d'accéder à des stages dans les entreprises de nos partenaires.
- Participation aux grands évènements Microsoft (Ms Student Festival, Msdays, etc.).

Voici en photos les différents formations, activités, séminaires et journées ouvertes tout au long des années de l'existence de Microsoft Tech Club à l' IPSAS :

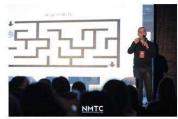
















le du SI dans la preprise

























#### **9.1.3.** Club « Poly Sfax Civil » :



Le club Génie Civil de l'IPSAS est un club regroupant tous les étudiants en génie civil de l'IPSAS. Ce club ayant comme objectifs de :

- Valoriser le Génie Civil.
- Créer un environnement estudiantin pour élargir le champ de partenariat avec les autres clubs.
- Promouvoir la participation des étudiants aux activités sociales, culturelles et technologiques.
- Développer l'esprit de coopération et l'interaction au sein du club.
- Faire des partenariats avec d'autres clubs en Tunisie et en dehors et participer aux compétitions nationales et internationales sous le nom de l'IPSAS.
- Promouvoir des sorties sur chantier pendant ou hors les heures des cours.
- Promouvoir des séminaires qui aident les étudiants à mieux comprendre le fonctionnement des marchés publics ou des appels d'offre.
- Promouvoir la participation des étudiants à des conférences ayant un rapport avec le génie civil.

Voici en photos les différentes formations, activités, séminaires et journées ouvertes tout au des années de l'existence de Poly Sfax Civil à l' IPSAS :



















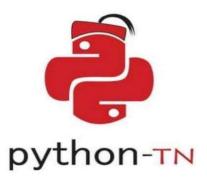








**9.1.4.** Club « IPSAS Python Tunisia » :



IPSAS Python Tunisia est un club à but non lucratif dédié à l'apprentissage du langage de programmation Python. Il est créé par un groupe d'étudiants de l'IPSAS en collaboration avec la société FOGITS.

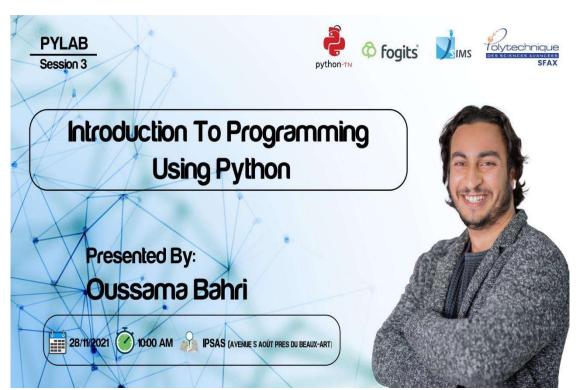
Ce club vise à assurer des formations par des ingénieurs de cette société, améliorer les compétences des étudiants en programmation par l'organisation des workshops et des compétitions.

Python est un langage de programmation dit open source (le code est accessible par tous) qui sert à programmer des applications ou des logiciels.

Le Python a de nombreuses utilisations :

- La programmation d'applications.
- La création de services web.
- La génération de code.
- La métaprogrammation.

Voici en photos les différents formations et activités tout au long des années de l'existence d'IPSAS Python Tunisia à l'IPSAS :









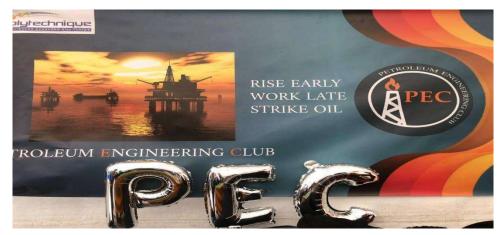


**9.1.5.** Club « Petroleum Engineering Club (PEC) » :



Le club PEC, dénommé Petroleum Engineering Club, est la concrétisation physique et idéologique des étudiants pionniers de la filière génie pétrolier au sein de l'IPSAS. Ce club a pour objectifs de :

- Faciliter l'accès à l'emploi et au monde professionnel par un mécanisme de coaching des étudiants et des jeunes diplômés par leurs aînés.
- Faciliter l'apprentissage, la compréhension et l'acquisition des éléments de notre formation, par un mécanisme de cordée entre les différents niveaux ; ceci se passe par des séances de révisions et de travaux dirigés, tenues par les étudiants calés dans certaines disciplines.
- Enrichir l'aspect pratique de notre formation en organisant des conférences avec des experts du domaine, des visites en société, des sorties académiques (descente géologique sur le terrain etc...) et des stages afin de compléter l'excellente partie théorique que nous recevons.
- Faire des excursions à travers les villes de la Tunisie afin d'enrichir le côté culturel de notre vie estudiantine.
- Mener des activités culturelles et sportives afin d'entretenir le brassage communautaire, créer à partir de nos différences, un enrichissement culturel permanent.
- Voici en photos les différentes formations, activités, séminaires et journées ouvertes tout au long des années de l'existence de PEC à l' IPSAS :













9.1.6. Club « Club Génie Électro-Mécanique IPSAS (Club G.E.M) » :



Le club G.E.M est un club scientifique et technologique à but non lucratif. Il aspire également à familiariser ses adhérents avec la culture et la communication en entreprise et à favoriser l'échange de connaissances scientifiques.

Son champ d'action est résumé dans les points suivants :

- Approfondir les compétences dans le domaine de la conception mécanique.
- Développer un esprit « 3D » en maîtrisant les outils de la CAO.
- Concevoir des systèmes mécaniques intégrant des connaissances en hydraulique, pneumatique,...
- Approfondir les compétences dans le domaine de la fabrication mécanique : Tournage, Fraisage...
- Maîtriser l'outil « FAO ».
- Approfondir les compétences dans le domaine de la maintenance industrielle.
- Maîtriser les outils d'amélioration qualité (contrôle qualité).
- Maîtriser la GMAO.
- Maîtriser la GPAO.
- Développer l'esprit de travail en équipe.
- Créer un cadre partenarial dans le but de mettre en commun les efforts en vue de réaliser un objectif commun (projet fin d'étude, offres de stage, visites, séminaires, formations,..).
- Organiser des sorties d'études.
- Organiser des événements culturels et sportifs.
- Animer des forums portant sur l'actualité dans le domaine de la mécanique.

Voici en photos les différentes formations, activités, séminaires et journées ouvertes tout au long des années de l'existence du club G.E.M à l'IPSAS :















**9.1.7.** Club « Club des Internationaux de L'IPSAS C2I » :



Le club des Internationaux de L'IPSAS C2I est un club à but non lucratif créé pour assurer l'intégration des étudiants internationaux à l'IPSAS.

Il a plusieurs objectifs tels que:

- Organiser une journée d'intégration des nouveaux étudiants.
- Représenter les étudiants internationaux auprès de l'administration de l'IPSAS.
- Accompagner les étudiants à surmonter leurs nostalgies en se rattachant au club.
- Valoriser les différentes cultures.

Assurer la solidarité entre les étudiants internationaux.

Faire des formations.

Organiser des sorties pour visiter les différentes villes de la Tunisie.

Voici en photos les différentes formations, activités, séminaires et journées ouvertes tout au long des années de l'existence du club des Internationaux de L'IPSAS C2I à l'IPSAS :

















Club





20H

























### **9.1.8.** Club « Wonder Trip Club IPSAS »:



Wonder Trip Club IPSAS est un club éducatif et divertissant en même temps. Son propre objectif est de sortir de tout ce qui est habituel dans la vie quotidienne de l'étudiant.

L'idée de club est d'organiser une série d'excursions, d'explorer de nombreux et de nouveaux lieux magnifiques de notre pays.

Les activités de ce club:

- Organiser des randonnées, visiter des terrains et des sites historiques, ...
- Organiser des ateliers et des cours de formations (soft skills et team building ...).

Voici en photos les différentes activités et journées ouvertes tout au long la période de l'existence de Wonder Trip Club IPSAS à l' IPSAS :



















#### **9.1.9.** Club « Tunivisions Club IPSAS » :



Tunivisions Club IPSAS est un club à but non lucratif. Dans ce club, les étudiants font l'expérience des TUNIMATEURS. Ce qui distingue Tunivisions Foundation des autres organisations estudiantines, c'est que nous nous efforçons d'inspirer, d'aider et de pousser les jeunes étudiants non seulement à participer au cycle vital, mais aussi à leur donner l'opportunité d'agir.

Parmi les objectifs de Tunivisions Club IPSAS, il permet de :

- Couvrir et fournir les activités culturelles, artistiques et sportives au sein des universités.
- Organiser des évènements de coaching et de développement personnel.
- Mettre au point la valeur du travail, de l'innovation et du partage.
- Créer l'esprit entrepreneurial chez les jeunes étudiants, les mettre en valeur, être à leurs voix, développer leurs compétences et leur préparer un terrain favorable afin de les introduire dans la vie professionnelle.
- Former des stagiaires aptes à intégrer la famille de Tunivisions ainsi que le monde du travail d'une manière générale, et ceci à travers des formations, des stages, et des événements de coaching.

Voici en photos les différentes formations, activités, séminaires et journées ouvertes tout au long les années de l'existence de Tunivisions Club IPSAS à l' IPSAS :

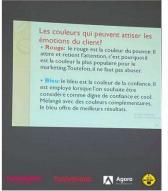


















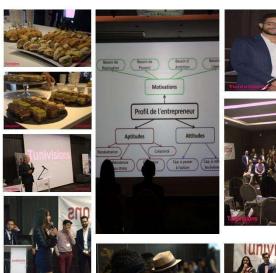








































#### **9.1.10.** Club « Club QHSE IPSAS» :



Le Club QHSE est l'abréviation du Club Qualité Hygiène Sécurité Environnement IPSAS. C'est un club à but non lucratif. Ce club met en œuvre différentes prestations de formation et d'accompagnement Qualité, Sécurité, Environnement et Développement Durable.

Les objectifs de ce club sont :

- Proposer des conférences, des ateliers techniques, des visites, des réunions d'informations en fonction de l'actualité.
- Être informé des actualités réglementaires et normatives, et familiariser avec les trois principales normes en vigueur (Qualité ISO 9001, Environnement ISO 14001, Santé et Sécurité au travail OHSAS 18001/ISO 45001).
- Proposer des outils en termes de management, communication, motivation du personnel, gestion de projets ou de crise, veille réglementaire, etc.
- Échanger et partager les expériences sur les thématiques liées à la qualité, l'environnement et la sécurité et plus globalement au développement durable.

Voici en photos les différentes activités et formations tout au long la période de l'existence du Club QHSE IPSAS à l' IPSAS :





# 9.2. Soutenances des Projets de Fin d'Études:

Votre projet de fin d'études se clôture par une soutenance présentée devant un jury composé de 3 enseignants, au moins, et proposé par le chef de département. Cette soutenance sera la validation de votre PFE.

Voici en photos quelques exemples de soutenances PFE:













## 9.3. Cérémonie de fin d'année :

Chaque fin d'année, l'IPSAS célèbre une cérémonie au profit de ses étudiants pour fêter leurs réussites. Dans cette cérémonie, les étudiants reçoivent leurs diplômes et les majeurs reçoivent des trophées. Ils assistent à une fête pleine d'ambiance et de danse avec leur famille, le staff administratif et les enseignants. Voici en photos la cérémonie de fin d'études e IPSAS :











## 10. Embauches de nos étudiants de l'IPSAS :

Nos ingénieurs en Génie Civil sont très fiers des outils de travail qu'ils utilisent quotidiennement. Pour leur permettre d'atteindre des résultats extraordinaires, nous mettons à leur disposition les laboratoires les plus récents. Notre renommée et nos résultats font référence à notre plus grande fierté. Voici les avis de nos étudiants diplômés embauchés de l'IPSAS:













Nos ingénieurs électromécaniciens sont voués à la satisfaction des besoins de l'industrie. Notre fierté est de les voir exceller dans les grandes industries nationales et multinationales. Voici les avis de nos étudiants diplômés embauchés de l'IPSAS:











Les métiers du Génie Industriel : un taux d'employabilité exceptionnel ! Nos diplômés, nos ingénieurs occupent des situations prestigieuses liées à leur formation d'excellence. Voici les avis de nos étudiants diplômés embauchés de l'IPSAS :













Nos ingénieurs en Génie Informatique excellent dans les grandes entreprises nationales et internationales. Les emplois proposés à nos ingénieurs offrent un très large panel de métiers qui couvrent tous les secteurs. Voici les avis de nos étudiants diplômés embauchés de l'IPSAS:



Je vous suis reconnaissant d'avoir créé un environnement aussi formidable pour apprendre et où nous avons été encouragés à développer nos compétences.

Je remercie tous mes enseignants.

Les cours enseignés représentent un plus dans mon apprentissage.







## 11. Avis de nos étudiants à propos de l'IPSAS :

Les carrières que réalisent nos étudiants, parlent pour eux et pour l'IPSAS, ils sont heureux et épanouis et nous en sommes fiers.

Voici ce que nos étudiants disent à propos de l'IPSAS:



Serge Wilfried OUEDRAOGO BURKINA FASO

« Le défi de l'Environnement est un thème d'actualité. La formation en Mastère en Génie de l'Environnement, de la Sécurité et de la Qualité à l'IPSAS, qui allie théorie et pratique, est un grand pas vers le développement durable. »



Raphaèl FUNKU CAMEROUN

« La formation en Génie Électromécanique à l'IPSAS forme des Ingénieurs compétents par leur formation fondamentale permettant d'intégrer l'ensemble des acquis dans plusieurs domaines pour proposer des solutions complètes, globales et durables. »



Quentin MBELE BINDZI

« J'ai choisi l'IPSAS non seulement pour sa solide formation mais également pour l'excellence de son équipe pédagogique. »



NDIAYE MORANTA Sénégal

« C'est une discipline qui focalise davantage sur la manière technologique de véhiculer l'information. »



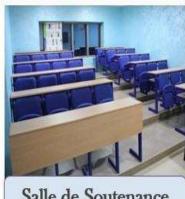
MZID Amal Tunisie

« La licence en informatique a pour vacation de répondre aux besoins croissants de compétences technologiques en informatique. Le but de cette licence est de former des informaticiens capables de concevoir et de mettre en œuvre des systèmes informatiques en utilisant les outils les plus adaptés du traitement automatisé de l'information. »

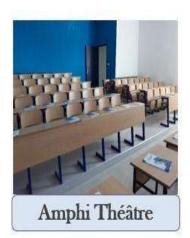
# Bien connaître son institut



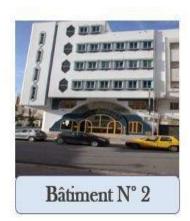
Centre des Travaux Pratiques



Salle de Soutenance

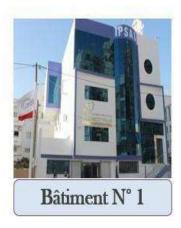


## Institut Polytechnique des Sciences Avancées de Sfax (IPSAS





Salle de Cours



### **ET MAINTENANT?**

Vous êtes responsable de tirer le maximum de l'IPSAS : Votre réussite en dépend.

Vos études seront sans doute gravées comme une étape marquante de votre vie : Vous découvrirez vos forces afin de développer votre stratégie pour réussir, celle qui vous est unique.

#### Rappelez-vous ces quelques conseils :

- 1. Menez une vie équilibrée en respectant vos besoins.
- 2. Impliquez-vous dans vos études et dans ce qui vous passionne.
- 3. Découvrez les ressources disponibles et tirez-en profit.
- 4. Amusez-vous!

IPSAS s'ouvre à vous! Réussissons ensemble!

olytechnique

DES SCIENCES AVANCÉES

SFAX